en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

Bimensuel
N°1557
18 février 2016

Ch. de Haecht, 579
BP 40
1031 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT LIÈGE X

La cigarette électronique : sans danger ?

PAGE 7

© MAPPP BELGAMMAGE

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL

© DPA Reporters

Virus Zika

Inoffensif... sauf pour les femmes enceintes

Transmis par certains moustiques, "Zika" est suspecté de provoquer une malformation cérébrale chez le fœtus. L'Europe bientôt touchée ?

PAGE 6

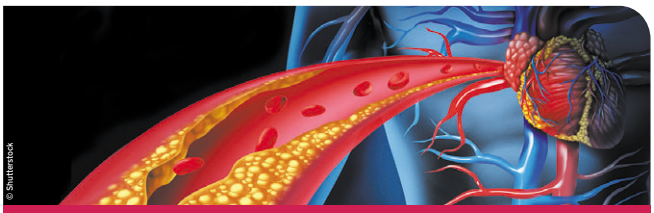

© Shutterstock

Cholestérol

Lorsqu'un régime s'avère inefficace...

L'excès de cholestérol d'origine familiale est une maladie peu connue. Elle peut heureusement se soigner avec efficacité, à condition d'être diagnostiquée tôt dans la vie.

PAGE 5

À suivre

Surfer, un voyage en liberté ?

De puissantes statistiques trient nos clics, *like*, profils... Elles nous aident mais nous orientent. Ouvrir la boîte noire est nécessaire.

PAGE 3

Vie professionnelle

Retourner au boulot après la maladie...

Qu'elle soit partielle ou totale, la reprise du travail après une longue absence ne coule pas de source. Conseils pour une transition harmonieuse.

PAGE 2

Point info malades chroniques

Reprendre le travail après une absence pour maladie

Votre question :

Après une période d'absence pour traiter mon cancer, je souhaiterais reprendre mon travail d'employée. Mon chef de service attend aussi mon retour. Quels sont vos conseils pour que cela se passe bien ?

Notre réponse :

Guérir du cancer est un combat que vous avez dû mener avec beaucoup d'énergie. Veillez à vous préserver et donc à sentir le bon moment pour reprendre votre activité professionnelle. La reprise du travail est une étape importante dans le processus de guérison et parfois délicate.

Quand reprendre ?

Avant toute démarche, prenez le temps d'en parler avec le médecin qui vous suit régulièrement. Il connaît votre parcours face à la maladie et dispose du recul nécessaire pour objectiver les signaux de capacité de reprise ou pas du travail. Le moment opportun est également à concerter avec le médecin-conseil de la mutualité et, bien entendu, avec votre employeur et/ou le médecin du travail.

Reprise partielle ou totale

La reprise du travail peut se faire totalement ou partiellement. En cas de maladie grave, un retour progressif est sans doute à privilégier mais ce n'est pas toujours envisageable en pratique. Si un retour partiel est préférable, il est nécessaire de solliciter l'accord du médecin-conseil de votre mutualité. Si vous reprenez le travail totalement, de votre propre initiative et à la fin de la période de reconnaissance de l'incapacité, il n'y a pas lieu d'en informer votre mutualité. Si cette reprise se fait avant la fin de la période de reconnaissance, transmettez l'avis de reprise de travail (1) à votre mutualité dans les huit jours qui suivent le retour.

Aménagement du travail

Vous ne vous sentez pas capable de reprendre le travail tel que vous l'occupiez avant la maladie ? Parlez-en avec votre employeur et éventuellement le médecin du travail. Ensemble, voyez quels aménagements, temporaires ou permanents, peuvent être mis en place : un ajustement d'horaires, une adaptation physique du poste de travail, une nouvelle attribution de tâches, le télétravail, etc. Selon la loi relative au bien-être au travail, l'employeur est tenu d'adapter le poste de travail à l'état de santé du personnel. Si vous ressortez de la maladie avec la reconnaissance d'une situation de handicap (2), il est possible de solliciter des aides financières et techniques. Dans tous les cas, veillez bien à préserver vos droits et n'acceptez pas des conditions de reprise sans en mesurer les conséquences. Par exemple, si vous diminuez votre temps de travail de votre propre initiative, cela diminuera vos droits sociaux. Prenez les renseignements nécessaires auprès de votre syndicat ou du service social de votre mutualité.

La reprise de collaboration

Durant votre absence, les liens avec vos collègues se sont peut-être distendus ou, au contraire, le contact a été maintenu. À vous de choisir d'évoquer ou non ce que vous avez vécu. Quoi qu'il en soit, ils auront certainement des questions sur ce qu'ils peuvent attendre de vous. Notre conseil est d'évoquer avec eux les conditions de votre retour. N'hésitez pas à préparer ce moment avec votre supérieur hiérarchique direct.

// POINT INFO MALADES CHRONIQUES

© P. Rousseau BELPRESS

(1) Vous avez reçu cet avis par courrier en début d'incapacité. Il est aussi téléchargeable sur www.mc.be

(2) Pour faire le topo sur vos droits à l'occasion de la reprise et vérifier une éventuelle reconnaissance en handicap : contactez le service social le plus proche via le 0800/10 9 8 7 ou www.mc.be/service-social.

Point info malades chroniques

>> Consultez de nombreuses informations spécifiques sur www.mc.be/info.maladeschroniques.
Vous aussi, posez votre question par e-mail à info.maladeschroniques@mc.be.
Précisez vos nom, adresse légale ou numéro de registre national. Un relais vers votre mutualité régionale pourra être organisé si nécessaire.

Votre avis nous intéresse

Durant tout le mois de février, participez à l'espace interactif dédié au cancer :
- Testez vos connaissances sur le lien cancer/alcool.
- Partagez votre expérience sur le combat mené face à la maladie.
- Chatez le vendredi 26 février à 11h30 sur les traitements contre le cancer.

Rendez-vous sur www.mc.be/votreavis.
En collaboration avec la Fondation contre le cancer.

Le service social vous informe

Des aides matérielles pour les personnes handicapées

Bien souvent, l'achat de matériels spécifiques et l'adaptation du logement sont utiles pour le bien-être de la personne dont l'autonomie est réduite par le handicap. À certaines conditions, les Régions octroient des aides pour soulager financièrement les familles.

En complément des remboursements de l'assurance soins de santé obligatoire (ASSI) (1), les Régions peuvent intervenir pour la plupart des aides techniques et aménagements liés à un handicap (2). Les organismes compétents (3) sont l'AViQ handicap (ex-Awiph) en Wallonie, le service Phare en Région bruxelloise et la VAPH en Flandre.

À quelles conditions ?

L'organisme régional vérifiera que la demande répond à une série de conditions dont celles-ci :
- Les frais constituent des dépenses supplémentaires liées au handicap.
- Pour les plus de 65 ans, les frais découlent du handicap constaté lors d'une demande antérieure, introduite avant cet âge.
- Sauf exception, ces frais ne peuvent être pris en charge par d'autres régimes (ASSI, accidents de travail, responsabilité civile...).

Ces matières étant régionalisées, il peut y avoir des différences dans les conditions d'accès aux aides.

Comment introduire une demande ?

Les conditions d'octroi et procédures sont spécifiques à chaque organisme. Il est généralement exigé de joindre au formulaire un certificat médical spécifiant la nécessité de l'aide et son lien avec le handicap. Petit conseil : ne pas effectuer l'achat de matériel où réaliser l'aménagement du logement avant d'introduire la demande. Aucune intervention ne sera accordée dans ce cas. Le remboursement de l'achat se fera uniquement si la demande est acceptée.

// SERVICE SOCIAL

© Espace Solival

(1) L'ASSI intervient dans le coût des aides à la mobilité (voiturettes, aides à la marche, tricycles orthopédiques...) et dans les frais de matériel d'incontinence (montant forfaitaire). Plus d'infos auprès de sa mutualité.

(2) La liste complète des aides techniques et aménagements peut être consultée sur le site d'En Marche : www.enmarche.be.

(3) Wallonie : 0800/16.061 ou www.aviq.be/handicap.html • Région bruxelloise : 02/800.82.03 ou www.phare.irisnet.be • Flandre : 02/225.84.11 ou www.vaph.be.

Du changement en Wallonie et en Région bruxelloise

> **En Wallonie,** depuis juillet 2015, l'intervention de l'Agence pour une vie de qualité (AViQ, ex-Awiph) (1) dans les aides individuelles est limitée à 90% du prix de l'aménagement ou du matériel (avec un plafond par intervention). Ainsi, la contribution personnelle est d'au moins 10%. Deux exceptions toutefois :
- l'intervention passe à 98% (soit 2% de contribution personnelle) si la personne handicapée bénéficie de l'intervention majorée (BIM) ;
- l'intervention reste à 100% pour les voiturettes manuelles et de promenade, et pour les chiens-guides.

En outre, l'AViQ n'intervient plus dans certaines aides : fauteuils releveurs et relax, interphones, téléphones filaires, construction d'un nouveau logement...

> **En Région bruxelloise,** aucune contribution personnelle au demandeur n'est nécessaire. Et quelques améliorations ont été introduites au 1er juillet 2015. La plus importante : lorsqu'un enfant handicapé a besoin d'aménagements du domicile non transportables, le service Phare peut intervenir chez les deux parents séparés. De même, une aide à l'aménagement du domicile est possible pour la personne handicapée qui séjourne en institution et revient en famille le week-end.

(1) Depuis le 1er janvier 2016, les compétences de l'Awiph - dont les aides individuelles à l'intégration - sont incorporées dans l'AViQ, la nouvelle administration qui gère toutes les (nouvelles) compétences en matière de santé, bien-être, famille et handicap.

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800/10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

Des conseils ?

Plusieurs services spécialisés peuvent apporter des conseils utiles.
Par exemple :

- **Solival :** l'ASBL, partenaire de la MC, fournit gratuitement des conseils sur les aides techniques ou l'adaptation du logement. Un ergothérapeute peut se déplacer à domicile. Le dossier personnalisé pourra servir, le cas échéant, à accompagner une demande d'intervention.
  Infos : 070/22.12.20 ou www.solival.be.
- **CICAT :** ce service de l'AViQ assure l'information sur les aides individuelles.
- **ACCESSAT :** une banque de données sur les aides techniques sur www.accesat.be.
- **Creth :** l' informatique au service des personnes handicapées sur www.creth.be.
- **Le service social de la MC :** pour en savoir plus sur les aides matérielles et les conditions d'intervention de l'ASSI et des Régions. Et pour obtenir de l'aide dans l'introduction de demandes d'intervention.

Je pense aussi à moi

Astuce de la quinzaine

Métro, boulot, dodo... C'est trop ?

Pourquoi ne pas faire de vos trajets 'domicile-travail-domicile' un temps pour penser à vos projets, vos loisirs ou vos priorités ? Evitez surtout de vous focaliser sur les tâches professionnelles que vous n'avez pas terminées, la voiture devant vous qui n'avance pas, les enfants qui vous attendent à la garderie ou encore toutes les tâches à réaliser en rentrant. Profitez-en aussi pour écouter une émission de radio qui vous plaît ou un bon morceau de musique par exemple.

Surfez sur www.jepenseaussiàmoi.be et découvrez l'avis de notre expert, les témoignages et les solutions relatives au "métro-boulot-dodo" !

jepenseaussiàmoi.be

Salon Babyboom

Le plus grand salon des futurs et jeunes parents signe sa 20e édition

Cette année encore, le salon Babyboom revient du 18 au 20 mars prochains au Heysel à Bruxelles (Palais 11). Une centaine d'exposants y proposeront des activités et conseilleront le public sur la naissance et la petite enfance.

Depuis maintenant 20 ans, le salon Babyboom offre au public une multitude d'animations sur des thèmes liés à la naissance et à la petite enfance. Outre la maternité, l'allaitement et le matériel de puériculture, les exposants vous proposent également bon nombre d'informations sur différents sujets tels que la santé et les soins, l'alimentation et la diététique, la mobilité, la sécurité, la garde des enfants, le mobilier ou encore les droits des jeunes parents.
Le salon met aussi à disposition des aires de repos et d'allaitement, des espaces de jeux pour les jeunes enfants, des garderies, un coin à langer et un espace nutrition.

La Mutualité chrétienne au rendez-vous

Des conseillers de la MC vous attendent sur leur stand afin de répondre au mieux à vos questions et vous donner des conseils sur vos droits aux soins de santé. Des séances de kiné prénatale (sous réserve d'inscription) sont prévues. Ce sera aussi l'occasion de participer au concours de la MC pour tenter de gagner un siège auto !

>> Informations pratiques : **Prix du ticket : 12 EUR (8,50 EUR via le site www.salonbabyboom.be). Gratuit pour les enfants de 0 à 12 ans. Horaires : du vendredi 18 au dimanche 20 mars 2016, de 10 à 18h • Parc des Expositions de Bruxelles (Heysel), Palais 11.**

75x2 entrées gratuites

La Mutualité chrétienne offre 75 x 2 entrées gratuites pour le salon Babyboom 2016
Pour participer, complétez le formulaire de tirage au sort sur www.mc.be/babyboom et vous serez peut-être parmi les grand(e)s gagnant(e)s !

Pour en savoir plus sur les avantages et services de la MC pour les futurs et jeunes parents, surfez sur www.mc.be ou contactez gratuitement le 0800/10 9 8 7 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h).

À suivre

Surfer, un voyage en liberté ?

De puissantes techniques statistiques trient, agrègent et traitent la montagne d'informations digitales que nous générons. De notre ticket de caisse à notre temps de lecture sur un site, en passant par nos photos de vacances... Ces algorithmes chiffrent le monde. Avec eux, on s'aventure même à le prédire voire à le déterminer.

© PHOTOALTO BELGAIMAGE

• Une recherche sur Google et l'algorithme du moteur de recherche entre en action. Résultat : l'internaute se voit orienté en priorité vers des sites largement référencés par d'autres sites – en bien ou en mal peu importe. Ce sont les liens hypertextes qui donnent le La.

• Un like sur Facebook et l'algorithme du réseau social capitalise l'information. Il mesure les réputations, affiche ce qui a rencontré le plus de "like". Résultat : l'internaute, conscient de la visibilité de ses coups de cœur ou de sang peut se muer en stratège. L'écart se creuse entre la réalité quotidienne et celle que la Toile affiche. Tandis que la fenêtre sur le monde se réduit au paysage des amis.

• Quelques clics sur Amazon et l'algorithme de la plateforme de vente en ligne établit le profil du surfeur. Résultat : ses goûts sont anticipés, son panier personnalisé en fonction des clics qu'il a posés, des traces de comportements laissées par d'autres avant lui. *"Le futur de l'internaute est prédit par le passé de ceux qui lui ressemblent"*. Etc.

> *"COMME LES GPS DANS LES VÉHICULES, LES ALGORITHMES SE SONT GLISSÉS SILENCIEUSEMENT DANS NOS VIES. NOUS LEUR DONNONS LA DESTINATION ET ILS NOUS DEMANDENT DE SUIVRE 'LEUR' ROUTE".*

Les statistiques sont dans nos quotidiens

Pour nous informer, échanger ou apprendre ; pour nous guider, acheter ou nous détendre... le numérique est devenu un réflexe courant. Chaque geste digital ainsi posé vient grossir la masse des données calculables : les big data, cette nourriture vitale pour les algorithmes. Eux, ils nous facilitent la vie en nous orientant. Mais ils la façonnent également. Sans vraiment crier gare. Et malheureusement, sous l'emprise souveraine de grandes plateformes web que l'on appelle les "Gafa" pour Google, Apple, Facebook et Amazon. Soyons de bons comptes, leurs services n'adviennent que parce qu'ils trouvent échos dans les modes de vies et les aspirations d'un grand nombre d'entre nous. Il n'empêche de prendre conscience de leurs travers. Notamment, le système de comparaison généralisé qui s'installe. Le benchmarking, disent les entreprises qui usent de cette technique marketing pour agir sur la performance.

Entrer dans les calculs

Pour le sociologue Dominique Cardon (1), il s'agit d'ouvrir la boîte noire, de donner aux internautes les moyens de reprendre le pouvoir sur la société de calculs à l'œuvre au travers de puissants algorithmes. Sa comparaison avec la fonctionnalité GPS (Géo-positionnement par satellite) d'une voiture en éclairera plus d'un : *"Comme les GPS dans les véhicules, les algorithmes se sont glissés silencieusement dans nos vies. Ils ne nous imposent pas la destination. Ils ne choisissent pas ce qui nous intéresse. Nous leur donnons la destination et ils nous demandent de suivre 'leur' route. La conduite sous GPS s'est si fortement inscrite dans les pratiques des conducteurs que ceux-ci ont parfois perdu toute idée de la carte, des manières de la lire, de la diversité de ses chemins de traverse et des joies de l'égarement. Les algorithmes nous ont libérés des voyages en groupe, des points de vue obligés et des arrêts obligatoires devant des panoramas souvenirs. Ils procèdent d'un désir d'autonomie et de liberté. Mais ils contribuent aussi à assujettir l'internaute à cette route calculée, efficace, automatique, qui s'adapte à nos désirs en se réglant secrètement sur le trafic des autres. Avec la carte, nous avons perdu le paysage (...)"*.

Sans être intimidé

L'internaute peut bloquer les pubs, il peut effectuer ses recherches via un moteur au profil plus éthique, il peut améliorer les contenus en participant à la production collaborative qui foisonne sur le Net... Il peut aussi, plus simplement, avoir conscience de l'arrière scène, des coulisses de ses écrans. Et tenter de ne pas être dupe : en s'interrogeant sur ce qui lui est présenté, en grattant au-delà de la première couche d'informations qui lui est livrée... Passons en manuel de temps en temps, quittons régulièrement le guidage automatique... voilà qui ouvrira nos horizons, qui enrichira les statistiques.

// CATHERINE DALOZE

>> Plus d'infos : **Conférence de Dominique Cardon sur les algorithmes, dans le cadre du cycle "Pour un numérique humain et critique", organisée par PointCulture Bruxelles en partenariat avec des associations culturelles et d'éducation permanente. Date : le samedi 9 avril de 10h30 à 12h • Lieu : rue Royale 145 à 1000 BXL • Prix : 5 EUR.**

À lire également : ***" Moteurs de recherche Internet éthiques : mode d'emploi"*** **sur www.enmarche.be.**

(1) Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure des big data*, coll. La république des idées, éd. du Seuil, 2015, 106 p.

en bref

>> Vieillir en bonne santé

La VUB et l'Université de Gand mènent actuellement une étude sur la vulnérabilité chez les personnes âgées : quelles en sont les causes, comment y remédier ? Pour cela, elles recrutent de nouveaux volontaires octogénaires, femmes et hommes. Conditions ? Vivre chez soi de manière indépendante, être en état de marcher et disposer d'une bonne santé mentale. L'étude comporte des tests sur l'état de santé, qui se déroulent tous les six mois sur une période de deux ans à l'UZ (hôpital universitaire) de Jette.
Infos : 02/477.42.08 • ivan.bautmans@vub.ac.be

>> Le locataire et les travaux

L'ASBL L'atelier des droits sociaux vient de faire paraître "Le locataire et les travaux". Objectif de ce cahier d'informations : faire le point sur les droits et obligations des locataires et des propriétaires en matière de réparation, d'entretien, de contrôle et d'audit.
La brochure (13 EUR) est à commander sur www.atelierdroitssociaux.be ou au 02/512.71.57

>> Cure de jouvence pour le portail de la sécu

Ce portail constitue une porte d'entrée de référence pour les infos liées à la sécurité sociale en Belgique. La partie Citoyen vient d'être modifiée en profondeur. La navigation se trouve simplifiée, la représentation visuelle des pages modernisée et adaptée à l'utilisation d'appareils mobiles. Le contenu a été réagencé en 8 thèmes concrets : pension - congés, crédit-temps et interruption de carrière - handicap et invalidité - santé - famille - aide et CPAS - travail et chômage - incapacité de travail, accidents du travail et maladies professionnelles.
Infos : www.socialsecurity.be

>> Sport et handicap

Les 5 et 8 février, AltéoSport organisait les Polydays et Aquapolydays, deux journées sportives à destination de personnes polyhandicapées ou en situation de handicap sévère. Activités adaptées et ateliers de relaxation pour l'une, exercices physiques et détente dans une piscine pour l'autre. Le tout sous l'œil attentif d'une équipe de volontaires et de moniteurs. Les photos des événements sont disponibles sur la page www.facebook.com/AlteoSport

>> Histoires digitales

Fin 2014, les Équipes populaires du Brabant wallon s'emparaient d'une nouvelle méthode d'animation en éducation permanente : les histoires digitales. Dans des vidéos d'environ trois minutes associant photos, dessins et commentaires audio, les participants se racontent, questionnent une thématique donnée. Et en réalisent eux-mêmes le montage, à partir de logiciels simples et gratuit. Le numéro de *Points de Repères* de décembre 2015 revient sur cette méthode, son histoire et ses objectifs d'émancipation.
La publication (7 EUR) est à commander sur www.equipespopulaires.be ou au 081/73.40.86

Oxygénez-vous avec le Challenge Delhalle !

Depuis plusieurs années, la Mutualité chrétienne sponsorise les 12 courses du Challenge Delhalle organisées à partir de la mi-février en Région wallonne. Parcours champêtres, douches chaudes, ravitaillement, sécurité et animations sont au rendez-vous de cette 34e édition.

© challenge Delhalle

Le Challenge Delhalle est organisé tout au long de l'année par et pour des coureurs (voir planning). La première course s'est déroulée le samedi 13 février à Erpent, en région namuroise. Durant plusieurs week-ends, ce challenge rassemble environ 8.000 participants en provenance de tout le pays. Il s'impose comme le championnat officiel des courses nature en Belgique francophone. La distance des parcours proposés (route, forêt, campagne...) varie de 14 à 21,7 km. Des organisateurs passionnés, une ambiance conviviale, un prix d'inscription raisonnable, des parcours agréables, des infrastructures adaptées pour le bien-être des coureurs et des ravitaillements suffisants sont les facteurs de succès du Challenge. Au niveau sécurité, une assistance médicale est également assurée pour tous les coureurs par un service ambulancier, breveté par le SPF Santé publique. La MC sera également présente sur plusieurs parcours via des animations.

Planning 2016 du Challenge Delhalle

DATE	LIEU	DISTANCE	RENSEIGNEMENTS
Dimanche 6 mars	Bousval	15 km	067/77.34.28 (après 18h)
Dimanche 20 mars	Ham sur Heure	14 km	0477/48 40 40
Samedi 16 avril	Chimay	14,3 km	060/51 12 93
Samedi 30 avril	Bütgenbach	21 km	080/44.69.22
Dimanche 5 juin	Châtelet	14,05 km	0497/86.12.12
Samedi 18 juin	Habay	19 km	0495/27.11.84
Samedi 23 juillet	Louette St Pierre	21,7 km	0497/05.77.68
Dimanche 28 août	Dinant	20,9 km	0477/33.50.19
Dimanche 11 septembre	Amay	21,1 km	085/31.61.66
Samedi 17 septembre	Jurbise	14 km	0497/90.58.49
Samedi 24 septembre	Ecotrail de Bruxelles	18 km	02/538.54.58
Samedi 19 novembre	Remise des prix		

>> Plus d'infos : www.challengedelhalle.be

© A. Vaniathem BELPRESS

Jeunes aux études : la galère financière

L'accès à l'enseignement supérieur peut s'avérer financièrement difficile. Les bourses ne suffisent plus et les CPAS sont régulièrement sollicités pour pallier aux carences du système. Familles, étudiants et CPAS lancent ensemble un signal d'alerte.

Acquisition de matériel, droits d'inscription, location éventuelle d'un kot... La charge financière d'un étudiant plongé dans les études supérieures est bien lourde, particulièrement pour les familles monoparentales où plusieurs jeunes étudient simultanément. Bien sûr, le statut de "boursier", reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, permet de disposer d'une aide financière et d'être dispensé, notamment, du paiement du minerval. Sur 180.000 étudiants inscrits dans le Supérieur, ils sont quelque 35.000 à en bénéficier cette année. Le hic c'est que le décret dit "Paysage", qui réorganise totalement la filière depuis l'année académique 2014-2015, va très probablement aboutir à l'allongement de la durée moyenne des études. Surtout, il est question de rétablir, dans les mois qui viennent, une disposition législative ajoutant un critère de réussite – et pas seulement de revenus – dans l'attribution des bourses d'études. *"L'octroi de bourses successives à un même étudiant est de toute façon restreint, en amont, par la limitation du redoublement d'années*, explique-t-on à la Fédération des étudiants francophones. *On voit mal pourquoi il faudrait, dans un contexte général de crise, ajouter un nouveau critère et précariser davantage les familles. C'est l'accès démocratique aux études qui est en cause"*. Fait remarquable inhabituel : la FEF est rejointe par la Ligue des familles et les deux fédérations de CPAS (Wallonie et Bruxelles). Ces dernières publient des chiffres, jusque-là inédits, sur le recours croissant des familles et/ou des jeunes aux CPAS pour financer leurs études supérieures. Ainsi, un étudiant sur 22 y a eu recours l'année dernière en Fédération Wallonie Bruxelles. Dont rien qu'un sur quinze à Bruxelles... Et de rappeler que le principe de la bourse d'études, plus qu'une charge financière pour les deniers publics, doit être considéré comme un investissement pour l'avenir des jeunes, un *"sésame pour leur émancipation"*.

"Il est question de rétablir, une disposition législative ajoutant un critère de réussite dans l'attribution des bourses d'études".

// PHL

Cancer du nez : travailleurs du bois concernés !

Gare à la poussière de bois ! L'avertissement est adressé par le Fonds des maladies professionnelles. Il rappelle l'exposition importante des ouvriers au cancer du nez et encourage son dépistage.

Une centaine de cas de cancer du nez ou des sinus sont détectés chaque année en Belgique, en partie importante chez des anciens travailleurs du bois. Identifié sur le tard, les chances d'en guérir sont rares. C'est pourquoi le Fonds des maladies professionnelles invite les anciens travailleurs du secteur à passer un examen gratuit.
Quelques conditions : être âgé de plus de 55 ans, avoir exercé au moins 20 ans dans le secteur et ne plus travailler dans un environnement où circule de la poussière de bois. Le sujet "recevable" devra aussi présenter au moins un des signaux d'alerte suivants : nez bouché d'un côté durant plus de 15 jours sans raison apparente, saignements sans choc préalable, diminution ou perte de l'odorat, perte de sang lors du mouchage.
Depuis le début du projet fin 2013, 380 anciens travailleurs du bois ont introduit une demande dans le cadre du projet de surveillance de santé prolongée. Parmi eux, 241 ont reçu l'accord du Fonds des maladies professionnelles et trois cas de cancers ont pu être détectés à un stade précoce et traités avec succès.
En pratique, le test de dépistage consiste en une consultation chez un oto-rhino-laryngologiste (ORL) qui pratiquera une endoscopie avec ou sans biopsie. Si le médecin découvre un cancer du nez ou des sinus, la réception du rapport médical équivaut à une ouverture automatique d'un dossier d'indemnisation pour une maladie professionnelle au Fonds.

// MAC

© M. Houet BELPRESS

Les anciens travailleurs du bois sont invités à passer un examen médical gratuit.

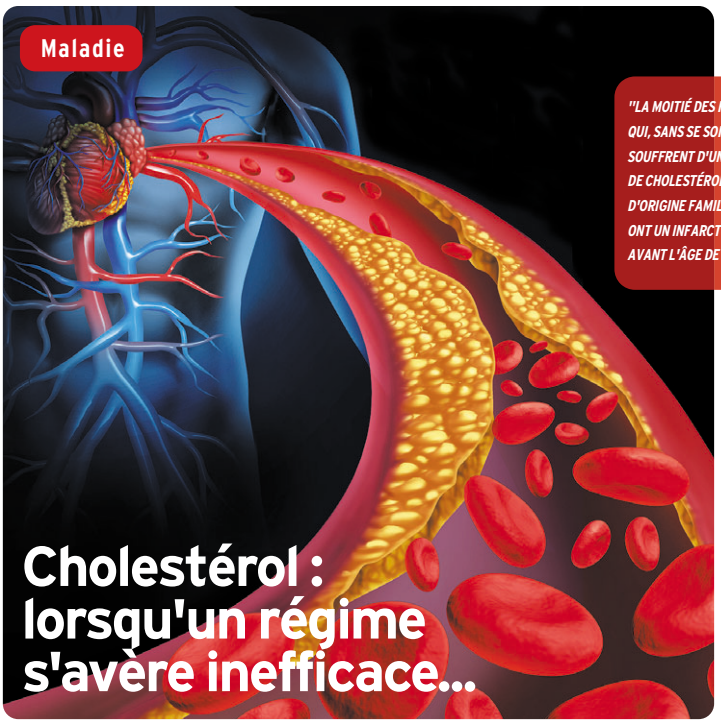

Maladie

Cholestérol : lorsqu'un régime s'avère inefficace...

© Shutterstock

"LA MOITIÉ DES HOMMES QUI, SANS SE SOIGNER, SOUFFRENT D'UN EXCÈS DE CHOLESTÉROL D'ORIGINE FAMILIALE ONT UN INFARCTUS AVANT L'ÂGE DE 50 ANS"

L'excès de cholestérol d'origine familiale est une maladie peu connue. Elle concernerait 25.000 personnes en Belgique. Elle se détecte trop souvent "par hasard", après l'accident cardiaque ou vasculaire d'un membre assez jeune de la famille. Elle peut, heureusement, se soigner avec efficacité, à condition d'être diagnostiquée tôt dans la vie.

"J'ai 400 grammes de cholestérol dans le sang. *Ma mère en avait 500. Merci, maman!"* Françoise, 57 ans, a beaucoup de bons souvenirs de sa mère aujourd'hui décédée, mais elle manie l'ironie pour qualifier le mal dont elle a hérité : un excès flagrant de cholestérol, et particulièrement du "mauvais" : le cholestérol LDL (lire l'encadré ci-dessous). Chez elle, il ne s'agit pas d'un excès classique, lié à une alimentation trop riche en graisses saturées ou à un mode de vie trop sédentaire, mais d'un surcroît très important lié à une anomalie génétique. Le taux normal de LDL, en Occident, avoisine 100 à 140 mg/dl. De cette maladie-là, baptisée hypercholestérolémie familiale (HF), on ne peut pas se défaire, et les thérapies sur les gènes ne constituent qu'un vague espoir à long terme. On peut, en revanche, la soigner avec efficacité afin de réduire le risque – important – de complications cardiaques, vasculaires ou cérébrales (infarctus, accident vasculaire cérébral, etc).

Encore faut-il savoir que l'on en est atteint. Or cette maladie reste peu connue. *"L'autre jour, devant une cinquantaine de cardiologues*, explique le Dr Olivier Descamps, spécialiste en lipidologie (prévention et traitement des maladies cardiovasculaires liées aux graisses) au Centre hospitalier Jolimont (La Louvière) et aux cliniques universitaires Saint Luc (UCL), *j'ai demandé qui soignait des patients atteints de HF. Seuls trois ou quatre mains se sont levées. Je n'ai pas été surpris... Car le problème de cette maladie, découverte en 1987, est qu'elle peut frapper très tôt, en tout cas à un âge où la majorité des gens ne consulte pas encore un cardiologue. Ainsi, la moitié des hommes – et un quart des femmes – qui souffrent d'hypercholestérolémie familiale sans se soigner ont un infarctus avant l'âge de 50 ans. Si on ignore qu'on a cette maladie, on voit celle-ci se transmettre de génération en génération et devenir un véritable désastre dans la famille. La personne qui présente cette mutation génétique a, en moyenne, une chance sur deux de la transmettre à son enfant"*.

Détections tardives

L'hypercholestérolémie familiale est liée à une mutation génétique qui frappe le foie, plaque tournante du métabolisme. Celui-ci n'est plus capable d'éliminer le "mauvais" cholestérol (LDL) via la bile. Véhiculé par le sang, il s'accumule alors dans les vaisseaux et y forme des plaques d'athérome qui, en se fissurant ou en se rompant, contribuent à la formation de caillots à l'origine d'infarctus ou d'attaque cérébrale. Le "bon" cholestérol, le HDL, n'aide pas suffisamment à corriger ce déséquilibre... *"Le tableau concret de cette maladie – et l'aspect le plus dramatique – consiste à voir un patient de 35 ou 40 ans mourir subitement parce qu'il a les artères de quelqu'un qui a 75 ans et parce qu'il ne le sait pas"*, se désole le Dr Descamps.

RESTER DANS L'IGNORANCE EST FACILE : LA MALADIE N'EST PAS DOULOUREUSE, ON PEUT EN SOUFFRIR SANS MANIFESTER LE MOINDRE EXCÈS DE POIDS.

Rester dans l'ignorance est facile : la maladie n'est pas douloureuse, on peut en souffrir sans manifester le moindre excès de poids. Seuls quelques rares signes peuvent - parfois - donner la puce à l'oreille, comme la présence dès l'âge de 30 ans d'un cercle clair en périphérie de l'iris (l'"arc cornéen", normal après 60 ans); l'épaississement de certains tendons, par exemple le tendon d'Achille (le "xanthome tendineux"), etc. Mais il faut rester prudent : ces symptômes ne forment jamais une preuve à eux seuls. Ils doivent être intégrés, par le médecin, à un examen complet comprenant le dosage du cholestérol, l'examen génétique et l'évaluation de l'ensemble des facteurs de risque, personnels et familiaux.

Fausses équations

Une maladie sournoise? Sans aucun doute. *"Qui peut dire qu'il connaît son taux de cholestérol avant l'âge de trente ans?"*, interroge le spécialiste. Celui-ci déplore aussi la persistance d'équations trompeuses dans l'opinion publique. Par exemple le fait qu'avoir du cholestérol sans facteurs de risque (hypertension, obésité, diabète, tabac, sédentarité...) est synonyme d'absence absolue de tout danger. Faux! Dès lors que le "mauvais" cholestérol dépasse 300 mg/dl chez un patient, ce dernier, même en bonne santé générale, est probablement porteur du gène déficient. Loin de toute fatalité, le Dr Descamps prône un dépistage en cascade (chez les proches : enfants, parents, frères et sœurs) et, en cas de diagnostic d'hypercholestérolémie familiale, une prise en charge médicamenteuse. *"La surveillance de l'alimentation permet de diminuer de 5 à 15 % le cholestérol préjudiciable. C'est bien, mais insuffisant. Les médicaments de type statines permettent une nouvelle diminution de 30 à 50 %"*.

Dans les familles à risque, la surveillance des enfants doit être privilégiée, et cela dès l'âge de 8 à 10 ans. Bonne nouvelle : *"Chez les enfants, les statines ont rarement les effets secondaires constatés chez certains adultes, comme les douleurs musculaires. Administrés dès avant l'adolescence, ils diminuent de 80 à 90 % le risque d'être victime d'un infarctus à 50 ou 60 ans"*. Ce qui n'empêche pas, évidemment, de devoir adopter un régime alimentaire très strict dès le plus jeune âge. *"Plus on attend, plus l'enfant aura du mal à adopter des habitudes alimentaires saines. Couplé aux médicaments, ce régime le rendra semblable, sur le plan cardiovasculaire, à toute autre personne dans la population"*. Prévenir, c'est – quasiment – guérir.

// PHILIPPE LAMOTTE

>> Plus d'Infos:
Belchol (Association de patients belges atteints d'hypercholestérolémie familiale) • uniquement en ligne : www.belchol.be.

Le cholestérol : ami ou ennemi ?

Le cholesterol ne mérite pas nécessairement sa mauvaise réputation. Mais il exige une vigilance extrême.

Le cholestérol est un corps gras indispensable à la vie, particulièrement chez l'enfant. Il permet notamment la fabrication des hormones et de certaines vitamines.
Il est aussi un des constituants majeurs de la membrane de nos cellules. Il est fabriqué en suffisance par chaque cellule et son apport via l'alimentation n'est pas indispensable. Ce n'est donc pas sa présence dans l'organisme qui pose problème, mais bien son excès, source potentielle de sténoses (contraction des vaisseaux), thromboses, embolies, accidents vasculaires cérébraux (AVC), etc.

Trop de cholestérol

En Belgique, des centaines de milliers de personnes ont trop de cholestérol. Selon la Ligue cardiologique belge, 1,7 million d'individus de 35 à 84 ans ont plus de 15 % de risque de faire un accident cardio- ou cérébrovasculaire majeur dans les dix ans, et 350.000 plus de 30 %. Pour la majorité de ces personnes, ce risque n'est toutefois pas lié exclusivement à la présence d'un excès de cholestérol. Il faut aussi tenir compte d'autres anomalies liées aux lipides et, bien entendu, d'autres facteurs de risque : hypertension, tabagisme, diabète, obésité, etc. Sans parler des autres facteurs d'âge et du sexe.

Le bon et le mauvais

En termes de risques, "cholestérol", en soi, ne veut rien dire. Il faut en effet distinguer le "bon" cholestérol (HDL) du "mauvais" (LDL). Ces appellations sont un peu trompeuses, mais sont bien utiles en termes de vulgarisation. En réalité, il n'y a qu'une seule "matière" cholestérol dans le sang mais, dans un cas (LDL), cette matière, transportée du foie vers les organes par une lipoprotéine spécifique, est susceptible de se déposer dans les vaisseaux et d'y bloquer la circulation sanguine. Dans l'autre cas (HDL), la lipoprotéine, d'une autre nature, est au contraire chargée de véhiculer le corps gras des organes vers le foie où elle est recyclée. Cette fonction de "nettoyage" vaut au HDL la réputation de "bon" cholestérol.

Réduire les facteurs de risque

Si le médecin le juge nécessaire, le patient peut diminuer son taux de "mauvais" cholestérol en adoptant une alimentation pauvre en graisses saturées et riche en fibres. Toutefois, l'alimentation n'intervient qu'à raison de 20 % du cholestérol présent dans l'organisme. La bonne gestion du stress et l'adoption d'activités physiques en suffisance (au moins une demi-heure par jour) ne réduisent certes pas le taux de cholestérol, mais améliorent d'autres facteurs de risque en cause dans les maladies cardiaques. Ce n'est qu'en dernier recours, idéalement, que les médicaments dits "anticholestérolémiants" (de type statines) peuvent intervenir. Comme tout médicament et selon le dosage, ceux-ci peuvent avoir des effets secondaires (douleurs musculaires) et ne sont pas sans effets sur la prise éventuelle d'autres traitements médicamenteux.

Même si la situation s'améliore depuis quelques années, la Mutualité chrétienne continue de s'inquiéter du coût pour la collectivité du recours massif à certaines statines (un Belge sur huit utilise cette famille de molécules!). Elle préconise le recours à des statines qui, tout en étant efficaces, s'avèrent moins onéreuses pour l'assurance soins de santé, comme les génériques.

// PHL

>> Plus d'infos:
Ligue cardiologique belge www.liguecardioliga.be • 02/649.85.37.

À lire

À lire également, sur www.enmarche.be, le témoignage d'Odile, 55 ans, souffrant d'hypercholestérolémie familiale depuis trente ans.

Campagne

De la Belgique au Brésil : la solidarité

À peine rentrés, les 12 participants au voyage de l'ONG Solidarité Mondiale s'apprêtent à témoigner. Ce qu'ils ont vu et entendu confirme la nécessité de voir émerger une protection sociale pour tous.

© Solidarité mondiale

"Comment c'était le Brésil ?" À cette question, fréquemment posée par ses collègues de la MC d'Anderlues, Etienne ne sait guère quoi répondre. *"Je leur dis qu'il faisait beau... Puis quand je veux raconter les rencontres, j'ai la gorge serrée. Les personnes qu'on a écoutées nous ont fait entrer dans une autre dimension. Une dimension qu'aucun reportage ne pourra restituer."*

Chaque année, l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) organise un voyage d'immersion dans un pays du Sud où s'activent des associations partenaires. Une année sur deux, la destination est africaine. L'autre année, elle est asiatique ou latino-américaine : Bangladesh, Bolivie... 2016 : le Brésil.

Organisés *"pour le Mouvement et ses organisations constitutives"*, insiste Antoinette Maia, animatrice, ces voyages sont considérés avant tout comme *"une démarche d'éducation citoyenne. L'expérience s'appuie sur la relation entre partenaires du Nord et du Sud, sur ce que les uns et les autres peuvent s'apprendre."*

Plus spécifiquement, l'expérience brésilienne poursuit deux objectifs : illustrer et nourrir la campagne "Protection sociale pour tous" (lire ci-contre) et faire des participants des "ambassadeurs" de la solidarité Nord-Sud. *"Ils sont préparés avant et après le voyage,* explique la coordinatrice du projet. *Deux journées et un week-end ont été consacrés à la consolidation du groupe, aux enjeux de l'éducation au développement, à la découverte de la coopération internationale, du Brésil..."*

Quel effet aura cette expérience ? "L'envie d'être plus impliqué, de militer pour une société qui tourne plus rond, pour moins d'injustices... "

Loin de la samba et du carnaval

Oubliez la caïpirinha, les transats et la plage. À peine sur le tarmac, la douzaine d'ambassadeurs s'apprêtaient à tracer des kilomètres sur les routes du plus grand pays d'Amérique Latine pour rencontrer les partenaires de Solidarité Mondiale.

Comme l'UGT, par exemple, le second syndicat du pays. C'est Riccardo Patah, son président, mais aussi Marcio Bortolucci qui les ont reçus. Ce dernier, avocat, était invité l'année passée à Bruxelles par Solidarité Mondiale pour évoquer le sort des cueilleurs d'oranges devant les parlementaires belges et européens (1).

Travailleurs que les voyageurs entendaient rencontrer pour poursuivre la campagne "Pressés comme des oranges". *"Arrivés à l'entrée de l'exploitation,* se rappelle Antoinette Maia, *le garde employé par la multinationale Louis Dreyfus nous a refoulés. Pas d'autorisation, pas d'entrée. Nous devions aussi voir leurs logements. Pas possible..."*

En revanche, d'autres visites ont porté leurs fruits : le Mouvement des travailleurs chrétiens et le Cedac, deux organismes de formation pour adultes (droit du travail, apprentissage de métiers...). Mais aussi la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) brésilienne, une structure similaire aux JOC (Jeunes organisés et combattifs) francophones.

Des ambassadeurs émus

Pourquoi Etienne a-t-il voulu participer au voyage ? Pour réemprunter le chemin de la militance qu'il avait maintes fois foulé à ses débuts à la MC, il y a 20 ans. *"J'ai senti le besoin d'alimenter ces valeurs de solidarité qui sont en moi. Et puis, il y avait l'envie d'agir pour ceux qui sont loin de bénéficier d'un dixième de ce qu'on a en matière de protection sociale."*

Toutefois, il ne se faisait pas d'illusions sur ce qu'il allait voir. *"Je savais les grands-écarts : des villes géantes puis des zones inhabitées, la grande misère à côté de l'hyper-luxe..."* Mais ces connaissances ne l'ont pas rendu insensible à la pauvreté pour autant : *"Malgré le désespoir qui les guette, ceux qu'on a rencontré ne nous ont rien demandé. Rien sauf de témoigner de ce qu'on a vu. On a quasiment touché la misère du doigt puis on fait la file à un buffet quatre étoiles. Ça rend schizophrénique."*

Quel effet aura cette expérience sur sa vie en Belgique ? *"L'envie d'être plus impliqué, de militer pour une société qui tourne plus rond, pour moins d'injustices, pour que l'argent possédé par les riches n'empêche plus la plus grande partie de l'humanité d'avoir accès à des soins de santé, à une protection sociale minimale"*

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) *En Marche* n°1536 du 5 mars 2015 à lire sur www.enmarche.be

Une journée des possibles

Migrations, Traité transatlantique, inégalités, pensions, allocations... En Europe, la protection sociale est remise en question par des politiques d'austérité. Ailleurs, les initiatives innovantes qui voient le jour, soutenues par des mouvements sociaux, suscitent l'espoir. Comment défendre au mieux la protection sociale comme levier de solidarité et de développement ?

Une "journée des possibles" y sera consacrée le mardi 22 mars au Palais des Congrès de Namur. Sur place : animations, formations, découverte d'outils de mobilisation pour ensemble œuvrer à une protection sociale pour tous.

Et témoignages des ambassadeurs tout droit revenus du Brésil.

Infos : Solidarité mondiale : 02/246.38.82 • www.solmond.be

Maladie tropicale

Zika, inoffensif sauf pour les femmes enceintes

Transmis par les moustiques du genre Aedes, le virus Zika n'entraîne généralement pas de symptômes si ce n'est une sorte d'état grippal. Il est suspecté, par contre, de provoquer chez le fœtus une malformation cérébrale et, d'augmenter le risque, chez l'adulte, de contracter le syndrome de Guillain-Barré. L'épidémie qui touche l'Amérique centrale et du Sud et les Caraïbes risque-t-elle de s'étendre à l'Europe ?

Le virus Zika est un flavivirus, tout comme le virus de la dengue, de la fièvre jaune et celui du Nil occidental. Apparu en 1947, Il a été responsable jusqu'à 2013 de cas sporadiques ou de petites épidémies. Après son émergence en Polynésie française en octobre 2013, il s'est propagé dans le Pacifique, en Amérique centrale et du Sud puis dans les Caraïbes fin 2015. Actuellement, le Brésil est le pays le plus touché par le virus.

À l'origine de la fièvre Zika, le virus du même nom est transmis à l'homme par des moustiques du genre Aedes qui piquent surtout en journée. Dans ¾ des cas, les personnes atteintes ne présentent aucun symptôme. Dans les autres cas, les signes de la maladie se manifestent – après trois à douze jours d'incubation – sous forme de maux de tête, de fièvre, de douleurs articulaires, d'yeux rouges et parfois d'eczéma. L'évolution de cette pathologie est bénigne et les symptômes disparaissent souvent après une semaine. Il n'existe pas de traitement spécifique ni de vaccin contre ce virus. Les personnes qui l'ont contracté sont naturellement immunisées par la suite et ne contracteront donc plus jamais la maladie.

Ce virus est relativement inoffensif pour les adultes, mais certains éléments indiquent qu'une infection au virus Zika pendant la grossesse augmente le risque de microcéphalie ou d'autres anomalies cérébrales chez le fœtus, provoquant un handicap grave. Par ailleurs, certains cas rapportés depuis 2014 laissent à penser que Zika pourrait causer le syndrome de Guillain-Barré, une maladie neurologique qui provoque une paralysie des membres, souvent réversible, mais qui peut durer plusieurs mois. Des recherches sont en cours pour obtenir un aperçu complet des conséquences de ce virus sur le plan sanitaire.

Quant aux modes de transmission, la communauté scientifique s'accorde à dire que le principal vecteur reste le moustique. Jusqu'ici, seuls trois cas de transmission par voie sexuelle ont été confirmés. Est-ce à dire que Zika pourrait-être le nouveau Sida? À ce stade, les scientifiques ne peuvent garantir que la transmission par voie sexuelle - très rare actuellement - ne progressera pas. On ignore encore beaucoup de choses notamment sur la viabilité du virus dans le sperme. Néanmoins, l'impact de ce mode de transmission sur l'épidémie apparaît très marginal. Le vecteur qui propage le plus aisément et le plus rapidement le virus au plus grand nombre de personnes est bel et bien l'insecte.

Quelles précautions ?

En Belgique, les autorités de Santé publique indiquent que *"le risque de propagation dans notre pays est quasi inexistant, vu qu'il n'y a pas de moustiques du genre Aedes. Cependant, les voyageurs qui se rendent dans les pays touchés par le virus courent un risque d'être contaminés"*. Dès lors, par mesure de précaution, elles recommandent aux femmes enceintes ou qui envisagent de le devenir de reporter les voyages non essentiels vers les zones touchées par une épidémie du virus. *"Si un voyage ne peut être retardé, il est important de consulter un médecin au préalable et de discuter des moyens de prévention nécessaires,* précise l'Institut de médecine tropicale (IMT). Quant aux voyageurs, des précautions leur sont suggérées pour éviter les piqûres de moustiques : porter des vêtements longs et amples, aménager l'habitat (moustiquaires aux fenêtres), utiliser des produits répulsifs cutanés (moyen le plus efficace en journée)... Et si, au retour du voyage, des symptômes grippaux apparaissent, consulter un médecin. Ce dernier peut, le cas échéant, prendre contact avec un confrère de l'IMT qui pourra confirmer ou infirmer le diagnostic.

© DPA Reporters

Les moustiques du genre Aedes sont les responsables de la maladie à virus Zika.

Une propagation à l'Europe ?

L'Organisation mondiale de la Santé estime que le risque de voir arriver le virus Zika en Europe est quasi nul période hivernale. Mais il va croître au printemps et en été, l'insecte redevenant actif et s'adaptant à tous les climats chauds. *"Les moustiques du genre Aedes sont présents dans plusieurs pays européens, notamment sur le pourtour méditerranéen"*, précise l'OMS. De son côté, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies relève le risque que le moustique tigre de type *Aedes albopictus,* ne devienne vecteur de la maladie en Europe. Classée parmi les dix espèces les plus invasives au monde, implantée dans 80 pays à la faveur du réchauffement climatique, cette espèce est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches sur le corps et les pattes (1).

L'OMS exhorte les pays européens à agir de manière coordonnée, y compris en impliquant les populations, pour contrôler les moustiques, éliminer leurs sites de reproduction et tuer leurs larves en cas d'infestation.

// JD

>> Plus d'infos : Institut scientifique de Santé publique : www.wiv-isp.be • Institut de médecine tropicale : www.itg.be

(1) Voir www.signalement-moustique.fr

Consommation

La cigarette électronique : sans danger ?

Fumeurs de longue date ou jeunes curieux : la cigarette électronique attire de nombreux consommateurs. Les spécialistes de la santé invitent à une consommation prudente. L'efficacité dans le sevrage tabagique et l'absence de nocivité des produits restent encore à prouver.

"Ding Dong", la sonnette du magasin situé Galerie Louise à Bruxelles retentit. Camille, jeune étudiante en psychologie, se rend régulièrement dans cette boutique aux allures modernes. À l'intérieur, des néons aux couleurs chaudes éclairent trois vitrines. Des bocaux accrochés au mur sont remplis d'étranges fioles. *"Je viens acheter des recharges pour ma cigarette"*, dit l'étudiante à la vendeuse. *"Je voudrais essayer quelque chose de nouveau"*, enchaine-t-elle. La vendeuse s'absente quelques instants. Elle revient avec plusieurs échantillons : pastèque, citron, fraise, barbe à papa, caramel ou encore *Marlboro, Camel, Gauloises (sic)*... À chaque fiole, son arôme particulier. Il en existe des centaines. Ces fioles sont appelées des *e-liquids*. Après plusieurs essais, Camille en achète au goût Camel.

> *"Une cigarette électronique reste une cigarette. Le geste est identique, les habitudes aussi. La dépendance persiste tant que la cigarette est présente".*

En théorie, les fioles achetées par Camille ne contiennent pas de nicotine. Les vendeurs de cigarettes électroniques (ou e-cig) sont autorisés à vendre uniquement des cigarettes aromatisées. Pourtant pour Camille, ancienne fumeuse, vapoter sans nicotine est inconcevable. Elle affirme qu'acheter des fioles contenant de la nicotine *"c'est facile à trouver "*. Les règles enfreintes par les vendeurs, mais également les composantes douteuses de certains e-liquids, ont obligé l'Union Européenne à réagir dans le but de protéger le consommateur. Dès lors, pour respecter les exigences européennes, Maggie De Block (CD&V), ministre fédérale de la Santé, vient d'établir une série de règles législatives qui devraient entrer en vigueur prochainement (voir article ci-contre).

La prudence est de mise

Parmi les règles à venir : la libéralisation de la vente d'e-cig contenant de la nicotine. Jusqu'ici, celles-ci sont considérées comme un médicament destiné au sevrage tabagique. Leur vente n'est donc autorisée qu'en pharmacie, sans prescription médicale. Dans les faits, les amateurs d'e-cig arrivent à se procurer des fioles avec nicotine sur internet ou "sous le comptoir". Dans un avenir proche, elles seront disponibles en vente libre dans le commerce. Martial Bodo, psychologue et tabacologue à l'Institut Bordet, souligne "les risques" de cette libéralisation : *"Le principal est la banalisation de la cigarette électronique. Celle-ci ne doit en aucun cas être considérée comme un simple produit de consommation. Cette cigarette n'est pas totalement inoffensive, le danger serait de la considérer comme telle... Une cigarette électronique reste une cigarette. Le geste est identique, les habitudes aussi. La dépendance persiste tant que la cigarette est présente"*.

De nombreuses études se sont penchées sur la question, mais beaucoup d'entre elles sont contradictoires ou infondées. En novembre dernier, le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) a rendu un avis reconnaissant l'efficacité de l'e-cigarette dans le traitement du sevrage tabagique. Cédric Migard, chargé de projet à l'ASBL Fares (Fonds des affections respiratoires), adopte un point de vue plus prudent (1) : *"Des études fiables à 100% n'existent pas encore. Diaboliser ou encenser la cigarette électronique serait une erreur. Le CSS reconnait son efficacité mais pas son inoffensivité... Un des dangers est la présence de nicotine, la substance qui rend dépendant et provoque des accidents cardio-vasculaires"*.

Les jeunes sont la cible

Autre source d'inquiétude relative à la libéralisation de la e-cig : la consommation chez les jeunes. Les spécialistes de la santé craignent que la vente libre se transforme rapidement en porte d'entrée vers le tabac. Une étude parue dans *Tobbaco Control* (2) du *British Medical Journal* a démontré qu'au bout d'un an, les ados ayant testé la e-cig sont trois fois plus nombreux à se tourner vers le tabac que ceux qui n'ont jamais vapoté. Camille a opté pour la cigarette électronique pour stopper sa consommation de tabac. À l'inverse, la cigarette électronique semble pouvoir mener vers le tabac.

> *"Les concepteurs de cigarettes électroniques mettent en place des stratégies marketing pour attirer le jeune public".*

"Les concepteurs de cigarettes électroniques mettent en place des stratégies marketing pour attirer le jeune public", explique Martial Bodo. En plus des nombreux arômes, ils proposent des innovations technologiques : voyant lumineux, applications mobiles de vapotage, cigarette mp3.... *"Ce produit est présenté comme un gadget mais c'est loin d'en être un"*, souligne le tabacologue.

Camille relève pourtant deux avantages à son nouveau mode de consommation. Premièrement, le prix. *"Fumer un paquet de cigarettes par jour me coûtait cher. L'achat d'une e-cigarette coûte environ 70 euros, mais après, on ne dépense quasiment rien mis à part pour les fioles"*, explique l'étudiante. Deuxième avantage, la sociabilité : *"Lorsque je suis dans l'appartement d'amis, je peux fumer tranquillement. Je ne suis pas obligée de sortir ou d'aller à la fenêtre"*. La vapeur d'eau rejetée par l'e-cigarette insupporte sans doute moins l'entourage que la fumée d'une cigarette traditionnelle. *"Cette vapeur n'est pas forcément inoffensive. Sinon le gouvernement l'autoriserait dans les lieux publics"*, fait remarquer le tabacologue.

Affaire à suivre

La jeune étudiante ne fume plus de tabac depuis six mois. Elle se sent mieux et respire plus facilement. *"Je devais stopper ou modifier ma consommation de tabac. La cigarette électronique me semblait une bonne alternative"*, explique-t-elle. En tout état de cause, le marché est lucratif et en pleine croissance. En 2012, 0,2% des fumeurs vapotaient en Belgique. Trois ans plus tard, ce pourcentage a grimpé à 6% selon la Fondation contre le Cancer. *"Avec la nouvelle loi, le nombre de vapoteurs va sans doute augmenter"*, observe Cédric Migard.

Les effets nocifs de la cigarette traditionnelle ont été découverts et dénoncés trente ans après sa mise sur le marché. En sera-t-il de même pour la cigarette électronique? Affaire à suivre...

// GAUTHIER VINCENT

© MAXPPP BELGAIMAGE

> **Dans les faits, les amateurs d'e-cig arrivent à se procurer des fioles avec nicotine sur internet ou "sous le comptoir".**

(1) Lire dans la revue *Santé conjugée :* L'e-cigarette : autre voie vers le sevrage ou nouvel avatar du tabagisme ? Décembre 2015. www.maisonmedicale.org
(2) Etude de Tobacco Control : *Longitudinal study of e-cigarette use and onset of cigarette smoking among high school students in Hawaii*. Publiée le 25/01/16.

De nouvelles règles nécessaires

Fini le flou juridique encadrant l'e-cigarette. Dans les semaines à venir, la Belgique se dotera d'un cadre législatif conforme à la directive européenne sur le tabac. Une loi nécessaire, mais qui risque de pousser à la consommation.

Selon la nouvelle directive européenne sur le tabac, les Etats Membres ont jusqu'au mois de mai 2016 pour se conformer aux exigences de l'Europe.
L'Union européenne se trouvait dans l'obligation de légiférer sur ce nouveau produit. Arrivée sur le marché en 2003, la cigarette électronique était sujette à de nombreux abus : vente illégale d'e-cig avec nicotine, composants non contrôlés ni homologués, doses non respectées... Bref, des risques pour le consommateur. Grâce au nouveau cadre législatif, celui-ci y verra plus clair.
Le cabinet de Maggie De Block (CD&V), ministre fédérale de la Santé, a finalisé son arrêté royal.

Les points essentiels de cet arrêté :

• **Vente libre de e-cigarettes avec nicotine :** Jusqu'ici vendues exclusivement en pharmacie, les cigarettes électroniques contenant de la nicotine seront disponibles dans le commerce.

• **Contrôle de l'étiquetage :** Désormais, les étiquettes devront mentionner des informations telles que la dose de nicotine, le taux de propylène glycol (solvant liquide incolore), le taux de glycérine (qui sert à créer la vapeur)... Si l'e-liquid n'est pas conforme aux exigences, il sera retiré du marché. L'Europe en a déjà supprimé des centaines en 2015.

• **Contrôle du dosage :** La contenance des cartouches sera maximum de 2 millilitres et le liquide comprenant la nicotine ne pourra pas en contenir plus de 20 milligrammes par millilitre. Actuellement, le dosage de nicotine, inscrit sur la fiole, n'est pas correct. Un contrôle plus strict devrait assurer une meilleure protection du consommateur.

• **Interdiction de publicité :** L'e-cigarette est considérée comme un produit du tabac. C'est pourquoi elle est soumise aux mêmes législations que les cigarettes traditionnelles. La publicité est proscrite.

• **Âge minimum 16 ans :** À l'instar du tabac, la cigarette électronique ne sera accessible qu'à partir de 16 ans. Au sein de la majorité gouvernementale, le CD&V, ainsi que le MR et la NV-A ont plaidé pour un relèvement de l'âge à 18 ans. En vain.

• **Interdiction de fumer dans les lieux publics :** Cette interdiction est également valable pour les lieux de travail.

// G.V

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.

2. Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 - Code BIC ou SWIFT: BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.

3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40 – 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be – tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces :
le jeudi 24 mars pour l'édition du 7 avril.
le vendredi 08 avril pour l'édition du 21 avril.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av: Ligier automatique sans permis, 20.000km, parfait état. 0494-70.41.83. (A52290)

Camping

C. d'Azur, Le Muy, mobilh 6p., 40m2, 3ch., 2sdb, 2wc, liv., cuis., camp. 4*, terr.couv., acc. parc aquatique et piscines, àpd: 1050E/s juill. ttc. 0495-59.58.55 - felix.rompen@gmail.com (C52242)

Divers

Collectionneur achète tableaux 19e et 20e. 0495-60.26.21. (D52246)

Samedi 27 février de 10 à 17h, brocante chez particulier suite décès, déménag., bibelots, peintures, tapisseries, chaise, livres, timbres, tentures, objets divers. 0496-51.83.97. (D52286)

Av: siège de bain Bellavita + plateau pivotant, jamais servi, encore sous garantie, prix àn discuter: 450E. 081-30.04.77 - Mr. Morelle. (D52248)

A vendre à collectionneur, en 1 lot, nombreux. livres + doc. + vinyls 33T (Hist.) pér.: 1900 - 1970. 0476-39.92.25 - lily.wepion.armand@gmail.com (D52247)

Av: d'origine, 4 jantes alu Ford, 5 trous 14", 4 jantes alu 5 trous 16" mont. sur Audi A4, jukebox Rock-Ola série n° 536820 mod. 453, anc. mach. à coudre en chêne. 0475-350897 - 086-388336. (D52270)

Av: Renault Clio, 1er propr., ct. ok, 1.000E, motoculteur Honda/Briggs And Stratton 5cv, très peu servi, facture consultable, vendu à moitié prix. 0496-84.72.53 - 064-44.68.23. (D52291)

Av: mble déco gravé blanc, pupitre, bibliothèque, commode demi-lune, prix: 250E, machine fitness pour jambes et taille, 50E. 0498-47.31.35. (D52253)

Av: lit médicalisé électr., Gohy / Qualias, 90x200 en hêtre, 4 moteurs, utilisé 5 jours, en parfait état, prix: 650E. 081-21.44.01 - 0475-82.85.65. (D52237)

Av: 1 matelas en laine, Ht: +/-20cm, L: 1,90m, l: 1,40m, 1 sommier en laine, Ht: +/25cm, ét. neuf, confectionnés à domicile, Jemeppe-sur-Sambre, enlever/place, prix à disc. 0478-23.51.56. (D52234)

Av: 1 lit Gohy électr. neuf utilisé 1 mois, faire offre àpd: 1.000E, 1 lit Pirelli électr. 10a d'âge, en ordre de marche, faire offre. 065-22.51.60 - 0475-25.30.86. (D52250)

Av: 12 volumes, l'encyclopédie "Le million", un poulailler + cage pr. un lapin du magasin Jardin & Loisirs, si pas intéressé s'abst. 0472-49.18.13. (D52241)

Av: couverts en argent neufs, décor filet, 132 pces., multiple de 12 pces., dans un coffret, argenterie française, convient aussi pour restaurant, 1.150E. 0478-22.56.34. (D52262)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres de 14-18 et 39-45. Aidez-nous à transmettre la mémoire, dons bienvenus, mais étudie ttes. propositions. 0475-97.31.14. (D52114)

Tournai, 90 vinyls 33T, class. et musique lég. + 90 45T années 60-70 avec poches origine, àv. en 1 seul lot, 60E. 0495-54.22.38. (D52205)

Emploi/services

Soucieux du respect de la langue française, retraité propose de relire tous vos documents à usage externe, travail rapide et discrétion assurée. 0475-90.27.14. (E52287)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Namur. 081-40.04.80. (E52151)

Monsieur expérimenté en maçonnerie / carrelage, cherche travail. 0472/39.69.18. (E52162)

Electr. pensionné 45a de métier en ordre d'IPP, tva, accès. prof. rc exploitation, ts trav., spécialiste de mise en conformité, domotique, vidéo surveillance. 0475-45.88.20. (E52284)

Mise à disposition de plusieurs cabinets avec salle d'attente pour profession paramédicale au centre de Hotton, parking... 0493-49.78.52. (E52294)

Immobilier

Av: St-Cyprien plage, villa 4 à 6p, liv, sàm, cuis.équip., 2ch, 2sdb, 2toil., ter. aménag., ds. 1 clos + pisc, tennis, mer et commerces à 250m, golf à 3km. 071-77.45.20 - 0477-37.08.29. (I52271)

Av: maison à ossature bois, 2 étages, 3ch., 140m2 basse énergie et passif, hors d'air, hors d'eau, 67.000E. 0496-32.60.63. (I52283)

Av: région Erezée Biron, 2 terrains 17a75 - 19a50 1/2 boisé, seconde résidence, permis bâtir, élec., tv, eau. 02/384.82.74 ap. 17h. (I52285)

Av: Coxyde, appt. digue, 2ch., cuis. éq., chff. central, tt. conf., état neuf, vendu meublé. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (I52133)

Av: La Panne, 50m digue, appt. 2ch., cuis.éq., l-v., frigo, cong., sal., sdb., 2e ét., asc., mblé. et rénov., faire offre àpd: 90.000E, phot./dem. 0475-64.99.76 - ph.dumont@skynet.be (I52112)

Mobilier

Av: table de sàm. en laqué blanc (neuve) 140x0,80x0,75, achetée: 219E, vend: 125E. 0499-34.34.64. (M52251)

Villégiature (Belgique)

La Panne, appart. sur digue, 2e ét., 2ch., 6/8p., tt.conf., spacieux, lumineux, wifi, sem., qz., mois, près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55. (V52101)

Westende, raviss. appt., vue mer, last minute du 27/2 au 19/3 etc..., tt. conf., animal bienvenu, voir photos: locavaca.be - 0478-42.71.13 - 071-36.69.56 - neuvillemichele@hotmail.be (V52277)

Westende, àl. tr. beau stud. mod., coin digue, v. mer, 2e ét., 4p., 1ch. sép., tvc , tt. cf., asc., sem., qz. ou mois. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V52094)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de rêve, 3 épis, jusq. 9p., proche des lacs, tt.cf., idéal fêtes de famille, Internet, jard., pkg., prom. balisées. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V52035)

Middelkerke, app. face mer, 4p., 1ch., sdb, gd liv., cuis.éq., tt cf., du vend. 1/4 au vend. 8/4, du vend. 8/4 au dim. 10/4, mois svts, sem. ou quinz. 060-21.22.79 - 0473-42.48.27. (V52263)

Coxyde, St-Idesbald, particulier loue villa au calme, tt cft., 4ch., sdb, douche sép., 2e sem. Pâques, w-e, sem, qz., mois. 010/24.34.28 - 0475/61.10.52 - jeanhennico@yahoo.fr (V52266)

La Panne, appart. 4 pers. au centre et à 50m de la mer, 3e étage, tv, asc., terrasse, apd 180E/sem. 0477/82.37.13 (V52264)

Ard., rég. Houffalize, Laroche, 11p.+enfts., ferme rénov., agréable, tt.cf., 4ch., sdb. et dche, cuis.éq., tr. calme, gd,jard.+jeux et bbq, gr.pkg, tv, wifi. 0479-237132 - www.hugova.be/bet (V52273)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V52108)

Westende-digue, appart. rénov. 5p., 6e ét., asc., sup. vue mer, liv. (sup. div-lit), écran plat, digicorder, wifi, 1 ch. (3L), sdb., cuis., gar., pas animaux. 0477-57.13.63. (V52259)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appt. 2 ch., 2 bains, gar., du 23/2 au 28/3, w-e Pâq. + Ascension, du 30/4 au 11/5, du 13 au 30/6, du 22 au 29/7, du 24 au 31/8. 0472-26.54.48. (V52256)

Al. à l'année, La Panne, 50m digue, appt. 2ch., cuis.éq., l-v., frigo, cong., sal., sdb., 2e ét., asc., mblé., rénov., 500E/mois hors chges, phot./dem. 0475-64.99.76 - ph.dumont@skynet.be (V52111)

Rochehaut, appart. 4 à 8p. et studio ds fermette, tt conf., jardin, vue Semois, sem., w-e.061-46.40.35 - www.lafontinelle.be (V52288)

La Panne, appart. av. gar., face à la mer, centre de la digue, 2ch., tt.cf., très lum., loue tte. l'année du sam. au sam., de 380 à 630E/sem. 010-880424 - 0477-742862 - lamapy@gmail.com (V52069)

La Panne, appt. 4p., 30m digue, vue/mer, 3e ét., asc., 1ch. lit 2p., 1ch. lits sup., divan-lit, pas d'animaux. 071-72.81.08 - 0499-32.81.39. (V52238)

Coxyde digue, 5e ét., vue mer, appt. 2ch., chff. cent., h-sais: 280E/s. cc., Pâques: 390E/s, juin: 380E/s. 0479-41.54.43. (V52146)

La Panne, 2 très beaux. appt. digue, face mer, rez ou 3e. ét., 3ch., 6p.max., tr. prop., pas d'anim., sit. centr., poss. gar., min. 1 sem. 056-48.80.14 - 0497-52.77.48 - fb340447@skynet.be (V52292)

Coxyde, appt 2ch, digue de mer, mod. et soign., wifi, photos et tarifs: pierrardcoxyde.skyrock.com ou 0473-92.13.56. (V52240)

St-Idesbald, appart. rez + gar., près digue, plein sud, endr. calme, 2ch., tt. conf., loc. par sem., ttes. périodes. 056-33.33.18 - 0474-46.82.66 soir - tibertcat@gmail.com (V52183)

Coxyde, app. 5p., 2ch, sdb, wc, cuisine, living, hall, 30m, digue, côté soleil, tt. confort, tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V52182)

Westende-Bains, studio, sup. vue/mer, tt.cf., pers. soigneuses, max.4p., 7e ét., asc., gde. terr., spac., lumin. et mignon, prix attractif. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V52289)

Villégiature (France)

Côte d'Azur, Menton, appt. plein sud, impecc., à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V51864)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt. Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 50E/2p., table d'hôtes 20E/p. 0033-490.46.42.29 - http://perso.orange.fr/lejasdesgrandscedres (V52161)

Bretagne, Plouguerneau, 50m mer, mais. indép., côte naturelle, non défigurées à l'embouch. d'un Fjord breton, plages sabl fin, face au phare de l'Ile Vierge. 0477-276514 - jpdjon@hotmail.com (V52105)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appart. impec., 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gge., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V52138)

Hérault, Marseillan plage, ds résid. séc.+pisc., 500m plage, proche comm., villa tt.conf, 5-7p., 2ch., sdb, séj., cuis.éq., tv, gde.terr.clôt.+bbq, airco. www.ofpumalanga.com - 0478-50.49.15 (V52087)

Drôme Prov., mas 8-10p., 5ch.+ dche, wc priv., pisc. 10x5m, conf. calme, espace cuis: four, m-o., l-v, bbq., tv, sem.ou qz., du 15/6 au 15/9 . 0498-52.16.94 - http://chenesverts.cabanova.fr (V52120)

Corrèze Fr., offrons à nos clients, 2 nuitées gratuites sur une réservation d'1 sem. chez Laura et Vincent, pour 350E, 9 jours à 2 en chambres d'hôtes. 0033-555.98.24.53. (V52159)

Eté 2016, Provence, entre Verdon et C. d'Azur, villas privées, gîtes et chalets toilés éco, avec pisc., descriptif et prix sur - www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033-682.40.88.78. (V52077)

Provence, mais. impec, gd terrain priv. +pisc. 10X5, en pleine nature, 8p, 3ch., 2sdb, 3wc, sàm, cuis.ext. et bar face pisc., tt. pl.-pied, lacs, Verdon à prox. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V52154)

Côte d'Azur, Menton, appt. plein sud, impecc., à 1min. de la plage, vue imprenable, sans vis-à-vis, à prox. des commerces, 2-4p., 1ch., air cond. 010-65.53.63 - 0476-49.00.94. (V52153)

Corrèze Fr., magnif. rég., ch. d'hôtes, 1 sem + pt./déj.: 350E p/2 pers., poss. table d'hôtes. 0033-555.98.24.53 - 0033-771.63.92.83. (V51909)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V52074)

Roquebrune-Cap-Martin, appart. 2ch., confort, pkg., à 60m mer, 2e qz. avril 1e - 2e qz. mai, 1e qz. juillet, 1e qz. sept. 0478-25.86.19. (V52098)

Dans le Gard, 20' Médit, entre Nîmes et Montpellier, ds dom. de 15ha boisé et gardé, mais. 6p., 2ch., sdb., cuis.éq., 2 pisc., tennis. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V52199)

C. d'Azur, Cavalaire s/mer, mais. tt. conf., 2 à 6p., pisc. priv., gdes terr., jard., libre min. quinz, 4/06 au 30/07. 0033-644.76.28.44 - reine.marie-duplat@hotmail.com (V52282)

Prov., Rasteau, 12km Vaison La Romaine, magnif. mas restauré, tt.cf., pisc.pr., vue impr., loc. 04-05-09-10, paradis au soleil à prix réduits. 0495-43.13.25 - sergefafchamps@hotmail.com (V52293)

Barcarès, mais. 6p., ds. domaine avec pisc., prox. mer et lac, tt. conf., l-v., l-l., tv, bbq., park. priv., pas d'animaux. 0032-476.56.61.85 - 0032-474.99.15.00. (V52272)

Var, lac du Verdon, soleil, rando nature, paticul. loue pte. villa ds domaine privé, tt. conf., tv, pisc., 2ch., juillet et août. 084-41.20.29 ap. 18h30. (V52204)

Barcarès, mer, lac, villa 4/6 p., tt. conf., tv, l-l., l-v., terr., pisc., park. priv., nbrx. sports-animations. 0497-32.06.95. (V52164)

Canal du midi, villa 6p. ds. résid. sécurisée, 3ch., sdb., cuis.équip., jard. + pisc. priv., idéal famille, prox Carcassonne, Narbonne. facebook.com/Villa-les-Hauts-du-Lac. 0487-76.21.22. (V52172)

Bretagne Finistère Sud (Guilvinec), àl. ds mais. ind., appt. 5/6 p., tr. ensoleil, plages et comm. à 500m, libre tte. l'année. 04-336.24.98 - guth@sfr.fr - http://omaopabigouden.blogspot.be (V52229)

Provence, Mont-Ventoux, location villa, tt. conf., 3ch., 8p. + lit enft., pisc., calme. 0472-23.20.11 - http://france-voyage.com/18211 (V52181)

Vaucluse, ds rés.priv., calme, avec pisc., mais. 3ch, tt.conf., 5p max., clim, sdb, sdd, jard.clos, terr., gar., comm. à prox., de juin à août, 2 sem. min. 010-880384 - amivac.com/site 10391 (V52281)

C. d'Azur, St.-Aygulf, villa 8p., pisc., gde. terr., vue mer, jardin clos, park. 084-84.24.59 - 0475-31.27.18. (V52254)

C. d'Azur, Plan-de-la-Tour, 9km mer Ste. Maxime, villa 8p, 4ch, 2sdb, séj.+cuis. amér., pisc.priv., 1ha terr clôt, vue panor., avril à sept, 750 à 1600E/sem. 02-7718531 - pbogaert@brutele.be (V52169)

Nyons, Drôme prov., appart. 2p. tt. conf., belle vue, terr. et jard., tv, wifi, prox. commerces et centre ville. 0472-71.73.87 - ijabim@gmail.com (V52163)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt. rdch., 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., repos garanti, vélos. dominiquewagemans@gmail.com - 0478-27.49.77. (V52211)

Dordogne, Quercy, à prox. de Rocamadour, maison de caract., 3 à 4p., env. calme, plein sud, loc./sem: 280 à 310E. 0476-42.11.45. (V52212)

Roquebrune, Cap-Martin, àl. ttes. périodes, studio S-O., tt. conf., gde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, micro-ond., photos dispo. 085-84.14.30. (V52219)

Bretagne, Côtes d'Armor, jolie mais. en pierres indép., tt.conf, 4p., au calme, proche plages et sites touristiques, label gîtes de France 3 épis. 0475-60.67.81. (V52224)

Hérault, bd. mer, mais. 6p., tt.conf., jard., 2 terr. avec bbq. ds. dom. priv., 1 pisc. chff., balnéo, toboggans+anim., vélo, prom., nombreuses excursions. 0494-36.28.73. (V52295)

Sud France, env. Béziers, particulier loue villa, 3ch., tt. conf., terr. clos. 061-21.54.57 www.saintgenies.be (V52239)

Barcarès, maison super équip. pr. 4 à 6p., ds. domaine avec pisc., proche commerces, lac et mer, dispo. ttes. périodes, sauf du 10/7 au 15/8. 0493-76.84.60. (V52244)

Golfe de St-Tropez, ds résid. priv., calme avec pisc., luxueuse maison 2ch., clim. revers, tv, dvd, tel, wifi, vue panoramique, terr., jard., pkg. 0474-65.25.82. (V52195)

Provence, Luberon, St. Maime, jolie mais. provenç. indép., 3ch., tt conf., jard. 11a clôt., pisc. priv., pkg., vue sud, 07-08: 1480/qz, 06-09: 1000/qz. 010-43.94.68 - stoffenhelene@skynet.be (V52185)

Ardèche sud, Grospierres, mais.b.éq., 3/5 ou 6p., calme, bordure garrigue, amb. familiale, pisc., guide balad. etc... loc. du sam. au sam. d'avril à oct. 0496-35.34.68 - 0033-674.67.73.37. (V52003)

Ile de Ré, mais. charme, 120m2 hab., 3ch., 6p., tt.cf., cuis.s.éq., sal., sàm, 2sde+1sdb., l-l., jard. clos, nature, prom., plages. 0475-37.31.09 - http://sites.google.com/site/ilederebonheur (V52099)

C. d'Azur, Roquebrune/Argens, magn. villa 4ch, 8p, pisc.chff., terr.couv., jard. bbq, clim.rever, wifi, tt.conf, très calme, prox. commerces, mer, loc. tte. l'année. 00352-691.223.872. (V52110)

Menton, Côte d'Azur, bord de mer, studio - appt. àl., 2 à 3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V52180)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas 4/6p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V51958)

Gruissan Méd., appart. 4/5p. ds belle résid., pisc. 20m l.+pataug.+solar., pkg.séc., l-l., belle vue, pr.comm., port plais., 50m plage. 081-31.05.17 - 0473-56.25.01 - www.sejouragruissan.com (V52280)

Alpe d'Huez, ski, appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue sup. et dégagée, pied pistes, 4e ét. et dernier, asc., park. priv., situation superbe. 063-57.78.89 -0472-78.94.05. (V52048)

Côte d'Opale, Wissant, à 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch, sdb, wc sép., terr. clôt., tt conf. 0495/32.28.95 - zimwatapp@gmail.com (V52002)

Fête du citron Menton, appart. àl. 2ch. à Roquebrune - Cap Martin, février et 1ère qz. mars. 0478-25.86.19. (V52097)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, mais. 4/6p., dans résid. calme + pisc., rens. sur: www.labastidesuzes32.jimdo.com - 063-22.34.96. (V52275)

Var, Gonfaron, charm. gîte 4p., grd. jard., tennis, pisc., calme, 35km mer, juill.-août: 930E/qz. 0497-409197 - 04-365.92.92 - www.gonfaron.net - Tourisme-Loc.vac.Mazet+Pisc.-4-Ter. (V52223)

Prov., Mt-Ventoux, mais. de vac., tt.conf., convient parfaitement pr. 4 à 10p., grd. jard. clos et pisc. 10x5m. 0499-20.58.00 - 84570m@gmail.com (V52255)

Ardèche méridionale, villa 100m2, max.7p, 2sdb., 2ch., tv, l-ling., grd. jard., terr., bbq., pisc. priv., calme, sem. ou quinz. svt. période. 064-33.75.13. (V52276)

Bord Médit. Camargue Grau du Roi, 150m plage, appart. 4p. 1ch., rdch., jardin, piscine, infos et photos sur www.appartgrau.be. 04-370.11.12 - 0496-66.55.45. (V52054)

Bretagne Sud, gîte tt. conf., charme, détente, nature et visites, 2ch., 4p., cadre magnifique, pour couple ou famille, prox. commerces, restos. 0476-30.96.82. (V52258)

Auvergne, à découvrir, Cantal, Alleuze, mais. tt. conf., jard., bbq, park., site classé Michelin, pt. village calme, promenades, vtt, riv., pêche, activ. naut., 400E/s. 085-51.26.74. (V52278)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt, 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont. avec 2 lits sup., pkg. priv., loc. tte l'année du sam au sam. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V52245)

Port Camargue, studio 4-5p., 200m plage, 500m centre commerc., pkg. priv. avec barrière, pisc.priv. + maître nageur en sais., clim. dominique.weemol@skynet.be - 0475-238546 - 0476-96.96.90. (V52274)

C d'Azur, Nice, bel appt. impecc, 2ch., 5p., 4e ét., airco ds salon, gde. terr., l-v., l-ling, près des commerces et à 20min. de la mer à pied ou 2 arrêts de tram. 0486-53.28.81. (V52249)

Provence, Uzès, villa 3ch., 2sdb, pisc. priv., vue imprenable. 0478-32.04.66 - 084-38.81.42 ap 20h ou begathoil@yahoo.fr (V52267)

C. d'Azur, Cavalaire s/mer, appt. rdch., tt.cf., 5p., 2ch., sdb, sdd., cuis.sup.éq., gd. séj., gde. terr., pisc., tennis, pkg, parc arboré, plage à 300m, libre du 16/7 au 6/8. 0477-32.70.28 (V52265)

Méd., Barcarès, gde. plage, appart. 2 ch., face mer, terr., park. privé, tv, l.-v., dvd, vélos, loc. quinz., site/demande. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V52260)

Prov., Verdon, villas 6-8p et 4p., super équip., pisc. priv., endr. calme, vue/magnif. (gîtes de Fr.). 010-65.80.90 - 0498-11.83.86. (V52279)

Villégiature (Autres pays)

Esp., Vilafortuny (Cambrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., 50m plage, pkg priv, wifi, cuis. équip., juin-sept: 890E/mois, juill.-août: 990E/qz. 03-651.63.57 - 0477-65.55.16. (V51968)

Moraira, Esp., villa 7p.+2 bb., Pâques, le qz. juill., 1e qz. août, 300m mer et magnif. pisc.priv, 2sdb., cuis.mod., wifi, jard.trop, 067-44.35.38 - 0472-73.51.25 - accarlier@hotmail.com (V52216)

Majorque, Iles Baléares (Santa Ponsa), 20km Palma, àl. appt. 100m2, rdch., 3ch., 2sdb, terr., jard.+bbq, bord mer, zon. calme résident., ttes. facilités. 085-23.09.44 - ponsjeanb@gmail.com (V52261)

Esp., rég. de Malaga, appt. 4p., 2ch., tt.cf., tv sat, airco, park., pisc., tennis, golf, gde. terr., vue/mer/mont., 5' plage, mag. et restos, endr. calme, mois été et hiver. 0476-40.09.13. (V52171)

Portugal, Lagos-Algarve, vac. au soleil, plus belles plages d'Europe, loc. ds. une auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq, prix excep., prop. portugais parl. français. 0497-82.96.00. (V52178)

Esp. sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., sdb., tv, tennis, pisc., magasins, restos, Pâques c.c.: 290E/s, 390E/qz. 0479-41.54.43. (V52147)

Almunecar +Benidorm, promo. appt. vue mer, 1ch., tv, terr. sud, micro-ond., 399E/mois + charges, juill.-août: 899E/mois + charges, pisc., park., photos. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V52102)

Espagne, Calpe, appt. 4p. ds. villa, tt. conf., vue/mer et montagne, tv, lessiv., pisc. et gar. priv., libre: juill.-août-sept. 0472-27.10.91 - 068-28.48.04 - 0471-02.40.97. (V52269)

Incroyable! àpd: 295E/sem., Valais Suisse, Ovronnaz, spl. appt. 2-6p., lux.éq., imm. terr. sud soleil, vue spl., gd conf., bel prom., 3 pisc. therm., doc+photos. 02-6533525 - 0477-204491. (V52184)

Esp. Torrevieja, Alicante, appart. 6p. ds résid. priv. avec pisc., rez, 3ch., salon, cuis., sdb., tv, airco, près des commerces, 1,5km mer, prix selon saison. 0475-84.04.18. (V51244)

Escala, villa 3ch., 600m cent., mer, Pâques: 250E/sem, mai: 850E/mois, poss. sem + juin + 25/6 au 9/7 + 17 au 31/8, pisc., photos. 0472-26.54.48. (V52257)

Esp., Moraira, villa sécurisée, 2 sdb, clim., pisc. priv., tv., Internet, lav-vaiss., août. 0486-08.94.15. (V52252)

Escala, appt. 2-4p., 150m plage sable, terr., park., loc. qz., de juin à sept. 0474-17.07.96 - anne.l@sarbel.be (V52207)

Esp., Cambrils, bel appt. 4p., 3e ét. avec ascenseur, 50m de la plage, terr., l-ling., commerces à prox. 056-34.74.42. (V52268)

Italie-Ombrie, Apennins, villas ds. oliveraie, 2-3ch, 2-6p., pisc., calme, 25km Assise, sit. idéal pr visiter rég., offre spéc. -10% juin-sept. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com (V52096)

Esp., Salou, appart. tt.conf., 2ch., cuis. équip., liv., sdb., terr., pisc., 300m de la plage, possibilité garage. 0486-13.46.04 - 071-50.25.13. (V52243)

en marche

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ✆ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloze - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - Estelle Toscanucci - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Mathieu Stassart - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1er et 3ème jeudis du mois (1er jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE : Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.
ROUTAGE : L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Heppignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Lecture

Le cerveau, cet inconnu

Il n'est pas simple de faire la révolution. Le neurochirurgien Hugues Duffau le sait. Ses théories sur la plasticité du cerveau et sa technique de chirurgie cérébrale éveillée ont été décriées par nombre de ses confrères. *L'erreur de Broca* est le récit d'intuitions, de certitudes, d'expériences et d'un combat.

© PHOTOALTO BELGAIMAGE

Hugues Duffau est responsable du département de neurochirurgie du CHU de Montpellier et lauréat de la médaille Herbert- Olivecrona, l'équivalent du prix Nobel de neurochirurgie. Dans *L'erreur de Broca*, il propose de faire à nouveau connaissance avec le cerveau. Le professeur Duffau explique que le cerveau se répare seul, se remodèle, grâce à ses propres ressources. Et qu' il n'est pas divisé en régions qui correspondraient à une fonction spécifique. Par exemple, il n'existerait pas de zone dédiée au langage, comme l'a déclaré l'anatomiste Paul Broca il y a 150 ans. La plasticité cérébrale permet au cerveau de réagir rapidement lorsqu'un problème se présente. Une fois la tumeur détectée, il se réorganise afin de fonctionner à nouveau normalement. Cela expliquerait notamment le fait que certains patients ne manifestent pas de symptômes dès l'apparition de la tumeur.

Le professeur Duffau explique que le cerveau se répare seul, se remodèle, grâce à ses propres ressources.

Un plan de navigation

Grâce à ces découvertes, Hugues Duffau écrit qu'il est possible d'opérer des patients souffrant de tumeurs cérébrales sans les endormir, et en préservant au maximum leurs capacités, notamment langagières. Cette technique d'opération sur patient éveillé, il l'a découverte en détails à Seattle, auprès du professeur George Ojemann. Il sera le premier à l'expérimenter en Europe, en 1997. Depuis, le neurochirurgien a opéré plus de 600 tumeurs à la manière d'un cartographe de l'activité cérébrale. Il s'agit en fait d'observer les cerveaux des patients opérés afin de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux neuronaux, leur interconnexion et leur capacité de réorganisation. L'opération est envisagée comme un véritable processus de navigation avec pour objectif d'endommager le moins possible les facultés du patient.

Opérer autrement

Comment se déroule une chirurgie cérébrale effectuée sur un patient éveillé ? Le patient est brièvement anesthésié afin de permettre une incision. Lorsqu'il se réveille, il est couché sur le flanc, face à un neuropsychologue. Un praticien qu'il aura déjà rencontré avant l'intervention afin de préparer avec lui toute une série de tests. Le chirurgien se trouve de l'autre côté du champ stérile, devant le cerveau. La tumeur est détectée via une échographie. Les tests peuvent alors débuter : mouvement du bras, reconnaissance du genre des mots, d'animaux sur la base de dessins... Lors de chaque exercice, une sonde de stimulation électrique est utilisée afin de désactiver le réseau touché et de simuler une lésion virtuelle transitoire. Si, pendant cette désactivation, le patient ne peut plus effectuer la tâche demandée, par exemple bouger le bras, cela prouve que le réseau en question est crucial pour le mouvement. Cette simulation répond ainsi à la question : que se passerait-il si on enlevait cette partie du cerveau envahie par la tumeur ? Les zones touchées sont identifiées à l'aide d'étiquettes. Grâce à elles, le neurochirurgien établi un périmètre autour des tissus à ponctionner en réduisant les dégâts.

Pour Hugues Duffau, le cerveau est une sorte de miniaturisation parfaite de tous les possibles offerts par le monde des vivants.

Communiquer, c'est crucial

Le patient participe activement à l'opération et contribue à sa réussite. Une part conséquente de *L'erreur de Broca* est consacrée à la communication. Le professeur Duffau insiste sur le fait qu'être médecin, c'est bien sûr soigner, mais c'est aussi s'adapter à la vie du patient pour en préserver sa qualité et lui permettre de concrétiser les projets qu'il porte. Le neurochirurgien insiste pour que la personne atteinte d'une tumeur soit accompagnée de ses proches lors des consultations. Il a la conviction que pour bien soigner, il faut envisager le patient dans son écosystème. De son point de vue, il faut aussi laisser le temps au temps et être généreux en paroles : dire, répéter, utiliser d'autres mots, des métaphores, afin d'instaurer la confiance et amener le patient à prendre la pleine conscience de sa décision. Une manière, dit-il, d'établir les priorités alors que des choix douloureux risquent de se poser. Comme pour cette concertiste russe qui vit en France et parle cinq langues, mais devait renoncer à certaines de ses connaissances linguistiques. Elle a choisi de garder sa langue maternelle, ainsi que l'anglais qui lui permet de travailler, et le français, langue du pays dans lequel elle a choisi de vivre.

S'ouvrir à d'autres théories ?

Pour Hugues Duffau, le cerveau est une sorte de miniaturisation parfaite de tous les possibles offerts par le monde des vivants. Si aujourd'hui ses recherches sont reconnues, elles ne sont pas encore largement appliquées, et Paul Broca, à travers de nombreux confrères, n'a pas dit son dernier mot. Le professeur s'interroge sur l'impopularité de ses techniques, sans toutefois s'étendre sur les hypothèses qui nourrissent le doute. Il encourage à apprendre, à désapprendre et à faire appel à la fonction créative pour s'éloigner, parfois, du confort que peut apporter la répétition de gestes sécurisants.

L'erreur de Broca est un ouvrage remarquable par ses qualités pédagogiques qui le rendent accessible à tous. Sa principale vertu est peut-être de rappeler que le cerveau est une bien extraordinaire machine.

// ESTELLE TOSCANUCCI

>> *L'erreur de Broca - exploration du cerveau éveillé* • **Hugues Duffau** • **éd. Michel Laffon • 2016 • 279 p. • 20,40 EUR.**

Offres d'emploi

CHEZ NOUS, ÇA VIT

Jeunesse & Santé recrute pour sa régionale du Hainaut Oriental (h/f):

un animateur permanent

Le CJC ,Conseil de la Jeunesse Catholique engage pour son organisation membre Jeunesse & Santé Namur(h/f):

un animateur adjoint - mi-temps

Postulez dès maintenant sur www.mcjobs.be

MUTUALITE CHRETIENNE

La solidarité, c'est bon pour la santé.

LA FASD, FÉDÉRATION DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE RECRUTE (H/F):

> un responsable communication et publications

CDI - temps plein

Fonction: secrétariat de rédaction de la revue Contact - garant de la qualité, de la cohérence des publications et du développement de l'image de la FASD - mise en œuvre du plan de communication - maintenance et développement d'Internet - participation et animation de réunions en lien avec la fonction.

Profil: diplôme de l'enseignement supérieur en lien avec la fonction ou équivalent par expérience - expérience dans une fonction comparable - connaissance des techniques de production d'une revue - expérience dans le secteur non marchand - grande aisance rédactionnelle - adhérer à la finalité sociale, aux valeurs et aux missions de la FASD - motivation à travailler dans le domaine des soins.

Plus de détails sur www.aideetsoinsadomicile.be. Envoyez votre candidature avec CV par courriel à secretariat@fasd.be, Brice Many, directeur général.

Offre de service

L'ASBL VOLONT'R RÉGIONS DE BRUXELLES, LIÈGE ET NAMUR RECHERCHE (H/F):

> des bénévoles

pour du volontariat relationnel auprès de jeunes patients du service d'oncologie - accompagner et distraire des adolescents et jeunes adultes âgés de 13 à 30 ans et soignés pour un cancer - l'ouverture aux autres à travers la rencontre, l'écoute, un sourire, un geste. Formation préalable le samedi 16 avril en collaboration avec la Fondation Contre le Cancer.

Rens : 0479/11 65 28 - laura@volontr.be - www.volontr.be.

// Intersoc Trip //

Le tour des Balkans, six pays en un seul circuit !

Les Balkans sont une terre de vallées et de montagnes aux couleurs vives et chaudes qui font l'enchantement des artistes.

La découverte de la Bulgarie, la Grèce, l'Albanie, le Monténégro, la Croatie et la Macédoine ne devrait décevoir aucun de ceux qui veulent trouver le repos et le dépaysement. Ce sont-là des terres de soleil et de joie où mûrit un vin généreux ; des terres de rêves, ouvertes aux ferveurs du passé, bien qu'accordées aux rythmes de l'avenir.

Durant votre séjour, vous logez dans des hôtels 3 et 4 *. Ce séjour est organisé avec Sud Tours.

Formule : pension complète – boissons non comprises
Hébergement : chambres singles (avec supplément) et doubles équipées d'une salle de bains avec bain/douche, lavabo, sèche-cheveux et toilettes.
Transport : en avion à partir de Charleroi à destination de Sofia. Déplacements sur place en car.

DATES	PRIX	SUPPLEMENT SINGLE
DU 24 AVRIL AU 8 MAI	1995 EUR	350 EUR

Séjour de 15 jours/14 nuits sur place • Excursions : voir programme sur notre site – Accès aux curiosités et guide inclus • Présence d'un accompagnateur Intersoc • Pas compris dans le prix : pourboires usuels pour le chauffeur et le guide.

>> Pour de plus amples informations, contactez notre service clientèle au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be.

LIC 5654

Éditorial Elisabeth Degryse // secrétaire nationale

© Luc Henckx

De l'importance de valoriser le monde associatif

Le monde associatif dit non-marchand ou à profit social permet d'offrir une véritable alternative au privé commercial ou au tout à l'État. De récents changements en Région wallonne concernant la composition des instances des ASBL risquent de mettre à mal l'implication volontaire. Elle est pourtant vitale.

En Belgique, près de 12 % de la population de plus de 15 ans participe de façon plus ou moins importante à une activité de bénévole. Qu'il s'agisse de volontariat structuré dans le cadre d'une organisation ou d'un volontariat plus informel en dehors de toute structure juridique, observe la Fondation Roi Baudouin dans son baromètre annuel du "travail volontaire". L'implication de ces nombreuses personnes s'avère toujours précieuse et souvent nécessaire pour permettre au monde associatif de fonctionner. Grâce à cet investissement massif, projets et organisations sans but lucratif proposent et remplissent toute une série de missions fondamentales dans notre société. Gestion et création de crèche, d'école, de service en tout genre pour l'accompagnement aux personnes fragilisées, pour les soins, pour les loisirs... Ces initiatives privées et associatives offrent une alternative sérieuse au tout à l'État ou à l'organisation par le secteur privé marchand et commercial. Aujourd'hui plus que jamais, la liberté associative doit être préservée. Or, certaines initiatives plus ou moins récentes tendent à mettre à mal la liberté associative.

LES INITIATIVES PRIVÉES ET ASSOCIATIVES OFFRENT UNE ALTERNATIVE SÉRIEUSE AU "TOUT À L'ÉTAT" OU À L'ORGANISATION PAR LE SECTEUR PRIVÉ MARCHAND ET COMMERCIAL.

La mixité homme/femme

Depuis le 28 janvier 2014, trois décrets wallons instaurent une obligation de mixité dans les organes de gestion des organismes agréés par la Région wallonne, à savoir, se composer au maximum de deux tiers de membres de même sexe. Les décrets sanctionnent le non-respect de cette condition par le retrait de l'agrément. Comprenez l'impossibilité d'accéder aux subsides, de réaliser son objet social et par conséquent de travailler. Exception notable : les organismes fondés ou administrés par au moins une personne morale de droit public (ex: CPAS...). Ils ne sont pas concernés. Le scénario du pire pourrait faire dire à certains que, dans quelques années, les subventions régionales ne serviront que les ASBL où siègent une personne morale de droit public.

Les constats de la Fondation Roi Baudouin en matière d'égalité des hommes et des femmes dans le volontariat sont intéressants à pointer. Au total, le nombre d'hommes et de femmes investis dans des activités de volontaire est presque équivalent. Par contre, une différence se remarque dans les domaines investis. Sans accentuer les clichés, il n'est sans doute pas étonnant de voir les femmes plus souvent présentes dans les secteurs proches de l'éducation par exemple. Tout projet porté par des volontaire n'est pas nécessairement paritaire.

Réactions du monde associatif

Il est évident que notre société a encore du chemin à parcourir en matière d'égalité des hommes et des femmes. Dans le cadre du renouvellement des instances mutualiste en mai 2016, la mixité fait réellement partie des priorités de la Mutualité. Qu'elle soit d'ailleurs liée au sexe, à l'âge, à l'origine, à la formation... La mixité est évidemment une richesse dont le monde associatif ne peut se passer. Mais cette conviction n'empêche pas de réagir aux décrets wallons mentionnés ci-dessus. Pourquoi? D'une part, parce qu'ils induisent inévitablement une discrimination entre les secteurs. En effet, concrètement, des ASBL liées au secteur public pourraient être agréées et subventionnées, même si leurs instances sont totalement masculines ou féminines; alors que des ASBL privées se verraient sanctionner. Ceci n'est pas acceptable.

Par les sanctions disproportionnées dont sont assorties les mesures, ces décrets portent irrémédiablement atteinte à la liberté associative. Ne vaut-il pas mieux travailler à une responsabilisation personnelle et collective, à de l'accompagnement, à du renforcement du rôle et de la place des volontaires ? Plutôt que de sanctionner "bêtement" au risque de susciter la démotivation de volontaires tellement précieux à ces initiatives ? On notera que la loi fédérale qui imposait depuis 2011 une présence équilibrée de genre dans certains conseils d'administration a livré son premier bilan : par des mesures moins radicales et plus adaptées que celles instaurées par les décrets wallons, la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des entreprises concernées a doublé en six ans : de 8.2% en 2008, elle est passée à 16.6% en 2014.

Pour l'ensemble de ces raisons, plusieurs acteurs associatifs ont déposés un recours en annulation devant la Cour constitutionnelle. Il a été rejeté en octobre 2015. Les décrets seront donc d'application en Région wallonne, prochainement. Un régime transitoire a par contre été étendu, grâce à ces recours. Notons qu'à Bruxelles, à l'heure actuelle, il n'existe pas de projet du même ordre. Les auteurs du recours étudient sérieusement la possibilité de se pourvoir devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Effectivement, la liberté associative mérite d'être défendue devant les plus hautes instances. Car sans elle, c'est notre modèle de société dans son ensemble qui risque de ne pas survivre.

ça se passe

// Musée du capitalisme

Jusqu'au 30 juin, le Musée du Capitalisme prend ses quartiers à la Cité Modèle de Laeken. À voir : les origines du capitalisme, ses espoirs, ses limites et les alternatives au système. Prix Libre
Lieu : Cité culture, allée du Rubis à 1020 Bruxelles
Infos : www.museeducapitalisme.org

// Stéréotypes

Le mercredi 24 février à 18h30, l'association Pax Christi convie à la conférence-débat "Stéréotypes négrophobes : quelle trace la culture coloniale a-t-elle laissée en Belgique ?" Gratuit
Lieu : rue Maurice Liétart 31 à 1150 Bruxelles
Infos : 02/738.08.04 • http://paxchristiwb.be

// Santé & réforme de l'état

Du jeudi 25 février au jeudi 2 juin, l'ASBL l'Atelier des droits sociaux organise un cycle de 5 rencontres à propos de l'impact de la 6e réforme de l'état sur le secteur de la santé en Région de Bruxelles-Capitale. Inscription à la carte. Prix : 5 EUR / séance
Lieu : bd Léopold II 44 à 1080 Bruxelles
Infos : 02/512.71.57 • www.atelierdroitssociaux.be

// Soirée Greenpeace

Le mercredi 2 mars à 19h, les Équipes populaires convient à un débat sur les missions de Greenpeace avec Olivier Lennerts (ambassadeur chez Greenpeace Belgique). Entrée libre
Lieu : enclos des Récollets 100 à 4800 Verviers
Infos : 087/33.06.68 • www.equipespopulaires.be

// Femmes & austérité

Le mercredi 2 mars de 17h30 à 20h30, les femmes CSC, Vie Féminine et les femmes CNE de Bruxelles organisent une soirée sur le thème "Les femmes luttent contre l'austérité" Gratuit
Lieu : rue des Chartreux 70 à 1000 Bruxelles
Infos : 0476/57.60.19 • www.csc-en-ligne.be

// Les réseaux sociaux

Le lundi 7 mars à 14h30, l'asbl Aida Nivelles et le centre culturel de Nivelles organisent la conférence "Internet : quelle (r)évolution ? Focus sur les réseaux sociaux numériques". Prix : 6 EUR
Lieu : place Albert 1er 1 à 1400 Nivelles
Infos : 0476/29.00.17 • www.centrecultureldenivelles.be

// Café pluriconvictionnel

Le mardi 8 mars à 19h30 se tiendra un café pluriconvictionnel sur le thème "Convaincre ou donner à réfléchir ?" Gratuit
Lieu : quai de la Haine 3a à 7140 Morlanwelz
Infos : 064/44.31.19 • www.cafetheo.canalblog.com

// Luxembourg : réseau alimentaire

Le mardi 8 mars à 10h30, le réseau alimentaire Solidairement organise un atelier "Comment consommateurs, producteurs et petits commerces peuvent s'unir pour construire un large réseau de distribution alimentaire local et durable ?" Gratuit
Lieu : chaussée de Namur 42 à 6840 Neufchâteau
Infos : www.foundationfuturegenerations.org

// Forum des Simplicités

Le samedi 12 mars, dès 11h, se déroulera le forum des Simplicités. Une cinquantaine de partenaires se réunissent autour de quatre thématiques : alimentation, habitat, solidarité et rapport au temps. Ateliers, démonstrations, conférence, temps d'échange. Gratuit
Lieu : Plada 6 à 7890 Ellezelles
Infos : 068/64.51.55 • http://ecomusee.ellezelles.be

// Opération Arc-en-Ciel

Les samedi 12 et dimanche 13 mars, l'ASBL Arc-en-ciel organise son action de récolte de vivres non périssables, en Wallonie et à Bruxelles. Les bénéfices sont destinés aux enfants en difficulté.
Infos : 02/675.73.11 • www.arc-en-ciel.be

// Homme et nature

Le samedi 12 mars à 19h30, l'association Natagora accueille Johan Michaux, conseiller scientifique au jardin extraordinaire, pour la conférence "Homme et nature, une réconciliation est-elle encore possible ?" Prix : 1 EUR
Lieu : Centre culturel, rue Grande 37, à 5500 Dinant
Infos : 0474/22.24.93 • www.natagora.be/entremeuseetlesse

// Alimentation troublée

Le mardi 15 mars de 9h à 16h30, la clinique La Ramée, le Centre hospitalier le Domaine et l'association Miata organisent une journée de conférences-débats sur l'anorexie, la boulimie et les troubles du comportement alimentaire. Gratuit
Lieu : rue Montagne aux Herbes potagères 61 à 1000 BXL
Infos : 02/385.09.40 • www.miata.be

// Rencontres interreligieuses

Le jeudi 17 mars de 9h30 à 17h, l'Université Saint-Louis organise une journée sur le thème "Dormir, rêver, veiller dans le bouddhisme, l'islam et l'orthodoxie" Entrée libre
Lieu : bd du Jardin botanique 43 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/792.35.09 • www.usaintlouis.be

// Être femme à 50 ans

Le samedi 19 mars de 9h à 17h et le dimanche 20 mars de 10h à 16h, l'ASBL Femmes et santé propose aux femmes autour de la cinquantaine d'échanger autour de différents thèmes : changements physiques, sexualité, santé, etc. Prix : 50 EUR
Lieu : Le Cafra, rue de la Stratégie 45 à 1160 Bruxelles
Infos : 02/734.45.17 • www.femmesetsante.be

// Une grève historique

Les jeudi 24 et vendredi 25 mars, le CARHOP, l'ULB et l'ULg célèbrent les 50 ans de la grève historique des ouvrières de la FN. Le colloque reviendra sur la grève et mettra en lumière certaines recherches actuelles. À cet occasion, le livre de Marie-Thérèse Coenen *La grève des femmes de la FN en 1966. Une première en Europe* sera réédité.
Prix : 12 EUR (1 jour) • 20 EUR (2 jours) • étudiants et pensionnés : réduction de 5 EUR
Lieu : La Cité Miroir, place Xavier Neujean 22 à 4000 Liège
Infos : 067/48.58.61 • http://www.carhop.be

// Nouveaux modèles familiaux

Les samedi 9 et dimanche 10 avril, le Centre de Formation Cardijn organise un week-end de formation baptisé "Où s'en va la famille de papa ? Liens entre nouveaux modèles familiaux et choix politiques". Inscription pour le 25 mars. Prix : 60 EUR
Lieu : La Marlagne à 5100 Wépion
Infos : 081/23 15 22 • http://www.cefoc.be

// Séjours à Spa Nivezé

Séjours & santé Spa Nivezé, la maison de convalescence et de vacances de la MC, propose :
Promos hiver (> 18 mars) : Promo Neige : 7 jours au choix pour 330 EUR • Promo Iceberg : 14 jours au choix pour 630 EUR
Promos Pâques : Du 8 au 15 avril et du 15 au 22 avril : 7 nuitées pour 345 EUR • Du 8 au 22 avril : 14 nuitées pour 599 EUR
Lieu : route du Tonnelet 76 à 4900 Spa
Infos : 087/79.03.13 • www.niveze.be